RAPPORT
ORDRE DU MÉRITE AGRICOLE
1988

Québec

RAPPORT
DU CONCOURS
DE L'ORDRE DU MÉRITE AGRICOLE

1988

92-00414/

TABLE DES MATIÈRES

La fête du mérite agricole 1988 3
Le concours de l'Ordre du mérite agricole 1988 5
Juges du mérite agricole 1988 7
Critères de jugement et échelle des points 9
Rapport sommaire du concours 13
Concurrents à la médaille d'or 19
Concurrents à la médaille d'argent 25
Concurrents à la médaille de bronze 39
Les lauréats et lauréates de la médaille d'or de 1890 à 1988 59

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
Troisième trimestre 1990
ISSN: 0839-6612
ISBN: 2-551-12409-3

LA FÊTE DU MÉRITE AGRICOLE 1988

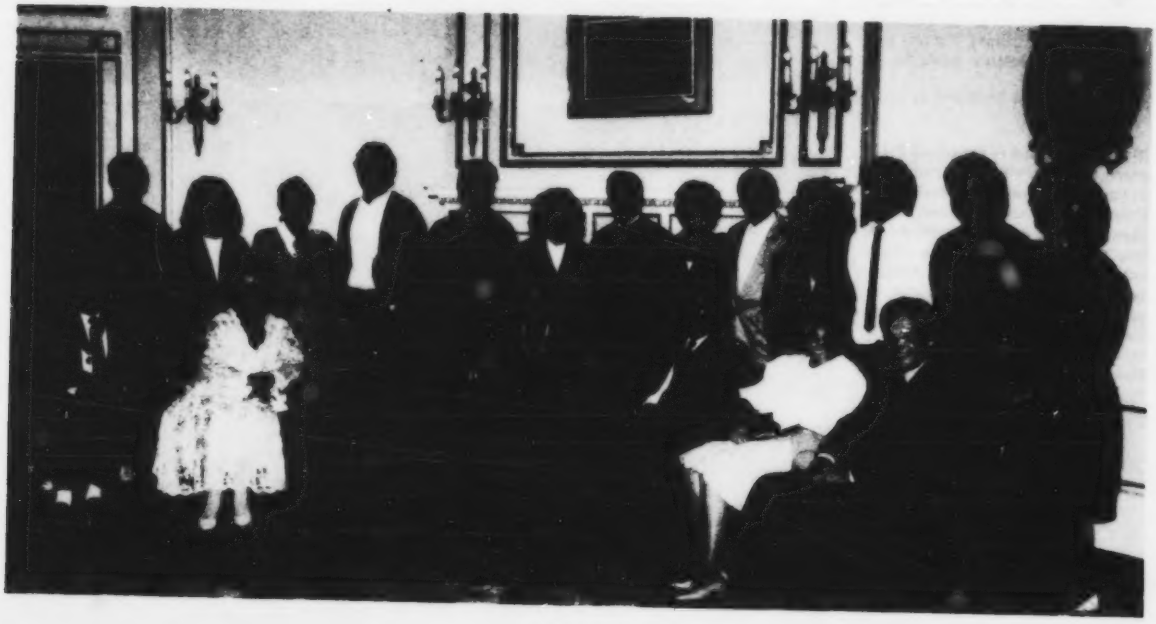

Lors du gala du mérite agricole 1988, les grands gagnants des catégories or, argent et bronze ont eu l'honneur de rencontrer le premier ministre, monsieur Robert Bourassa. Sur la photo, on remarque les lauréats de la médaille d'or, Jean-Paul Petitclerc et Monique Richard, S.Em. le cardinal Louis-Albert Vachon, archevêque de Québec, le premier ministre du Québec, monsieur Robert Bourassa, et son épouse madame Andrée Simard et le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, monsieur Michel Pagé ainsi que son épouse, madame Odette Lapointe. À l'arrière, les membres de la famille des nouveaux commandeurs de l'Ordre du mérite agricole.

« Le concours dont nous vivons présentement la 99e année ne s'est jamais démenti. Au fil des ans, il a toujours permis de faire connaître à la société québécoise celles et ceux parmi les professionnels de l'agriculture qui ont su faire montre d'une compétence et d'un mérite exemplaires. »

C'est ce qu'a affirmé le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, monsieur Michel Pagé, alors qu'il procédait à la remise annuelle des médailles et des diplômes dans le cadre du gala de l'Ordre du mérite agricole, édition 1988, qui se tenait au Château Frontenac à Québec.

C'est dans une atmosphère à la fois chaleureuse et attentive que les gagnantes et les gagnants de chaque catégorie ont ainsi reçu leur médaille et leur diplôme des mains du ministre. En tout, 63 entreprises ont participé au concours en 1988.

La fierté et la satisfaction du devoir accompli pouvaient facilement se lire sur le visage de tous les participants et participantes pour qui cette reconnaissance de leur travail constituait une véritable fête.

Les lauréats et lauréates des trois catégories sont fiers de poser en compagnie du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. On remarque, de gauche à droite: Jean-Paul Petitclerc et Monique Richard, médaillés d'or, le ministre Michel Pagé, Léo et Nellie Jacobs, premiers médaillés d'argent, Vianney et Marguerite Turcot, lauréats de la première médaille de bronze.

Monique Richard et Jean-Paul Petitclerc, de Saint-Basile, comté de Portneuf, nouveaux commandeurs de l'Ordre du mérite agricole 1988, photographiés avec les membres de leur famille et le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. On remarque, de gauche à droite: André et Sylvie Petitclerc, Monique Richard, le ministre Michel Pagé, Jean-Paul Petitclerc, Carole Raymond et son époux Réjean Petitclerc.

La Ferme Léo Jacobs & Fils Inc., de Cap-Santé, comté de Portneuf, a été honorée de la première médaille d'argent. On remarque, de gauche à droite: Pierre Jacobs, Sandra Filion, Léo et Nellie Jacobs, le ministre Michel Pagé, Marian Ghielen et Jean Jacobs.

Les premiers médaillés de bronze de l'édition 1988 de l'Ordre du mérite agricole, Marguerite et Vianney Turcot, de Saint-André-Avellin, comté de Papineau, entourés du ministre Michel Pagé (à droite) et du député de Papineau, Mark Assad.

LE CONCOURS DE L'ORDRE DU MÉRITE AGRICOLE 1988

Pour les fins du concours de l'Ordre du mérite agricole, le territoire du Québec est divisé en cinq régions. En 1988, les entreprises qui ont participé au concours se trouvaient dans la région 4 formée des comtés suivants : Berthier, Champlain, Gatineau, Hull, Joliette, Labelle, Maskinongé, Montcalm, Montmorency, Papineau, Pontiac, Portneuf, Québec et Saint-Maurice. Cependant, cette année, les comtés de Hull et de Québec n'ont pas présenté de participants.

Soixante-trois entreprises ont pris part au concours, dont 6 pour la médaille d'or, 22 pour la médaille d'argent et 35 pour la médaille de bronze.

Voici un résumé de la répartition des inscriptions dans les diverses catégories par comté et par production principale.

Répartition des inscriptions aux diverses catégories par comté et par production principale

COMTÉS	PRODUCTIONS / CATÉGORIES		Lait	Porc	Boeuf	Oeufs	Horticulture
Berthier	Or	—	—	—	—	—	—
	Argent	1	—	—	—	—	1
	Bronze	—	—	—	—	—	—
Champlain	Or	1	1	—	—	—	—
	Argent	6	6	—	—	—	—
	Bronze	9	8	1	—	—	—
Gatineau	Or	2	1	—	1	—	—
	Argent	2	1	—	1	—	—
	Bronze	3	1	—	2	—	—
Hull	Or	—	—	—	—	—	—
	Argent	—	—	—	—	—	—
	Bronze	—	—	—	—	—	—
Joliette	Or	—	—	—	—	—	—
	Argent	—	—	—	—	—	—
	Bronze	1	1	—	—	—	—
Labelle	Or	—	—	—	—	—	—
	Argent	2	2	—	—	—	—
	Bronze	2	2	—	—	—	—
Maskinongé	Or	—	—	—	—	—	—
	Argent	4	4	—	—	—	—
	Bronze	—	—	—	—	—	—
Montcalm	Or	—	—	—	—	—	—
	Argent	—	—	—	—	—	—
	Bronze	3	3	—	—	—	—
Montmorency	Or	—	—	—	—	—	—
	Argent	3	2	—	—	—	1
	Bronze	2	1	—	—	—	1
Papineau	Or	1	1	—	—	—	—
	Argent	2	2	—	—	—	—
	Bronze	4	2	—	—	1	1
Pontiac	Or	1	1	—	—	—	—
	Argent	1	1	—	—	—	—
	Bronze	2	1	—	1	—	—
Portneuf	Or	1	1	—	—	—	—
	Argent	1	1	—	—	—	—
	Bronze	6	6	—	—	—	—
Québec	Or	—	—	—	—	—	—
	Argent	—	—	—	—	—	—
	Bronze	—	—	—	—	—	—
Saint-Maurice	Or	—	—	—	—	—	—
	Argent	—	—	—	—	—	—
	Bronze	3	3	—	—	—	—
Total	Or	6	5	—	1	—	—
	Argent	22	19	—	1	—	2
	Bronze	35	28	1	3	1	2
Grand total		63	52	1	5	1	4

RAPPORT SOMMAIRE

JUGES DU MÉRITE AGRICOLE 1988

Les neuf juges du concours de l'Ordre du mérite agricole 1988 sont, dans l'ordre habituel et avec la catégorie de médaille entre parenthèses : — première rangée : Gérard Léveillé (or/argent), Ludger Dufour (bronze) et Jocelyn Magnan (bronze), tous trois agronomes et secrétaires des jurys. — deuxième rangée : Jean-Paul Vermette, commandeur 1986 (or/argent) ; Michel Lemire, commandeur 1976 (or/argent), Odette Gervais-Laflamme, commandeure 1981 (bronze), Olivier Philibert, commandeur 1979 (bronze) ; Germaine Cusson-Vermette, commandeure 1986 (bronze) et Gilles Bissonnette, commandeur 1975 (bronze).

CRITÈRES DE JUGEMENT ET ÉCHELLE DES POINTS

PRODUCTIVITÉ DES CHAMPS — 200

A) Aspect général — 50

a) division fonctionnelle des champs
b) propreté et ordre :
— mauvaises herbes
— état des clôtures et des levées de fossés
— état des abords de clôtures, fossés, boisés, ponceaux et cours d'eau, etc.
c) obstacles et améliorations :
— cours d'eau, roches, souches, services publics, clôtures, ponts, barrières, chemins de ferme, étangs de ferme.
d) boisé de ferme ou érablière.

B) État du sol — 75

Condition physique
a) structure et préparation adéquate aux cultures
b) égouttement superficiel et souterrain
c) améliorations réalisées et en cours.
Fertilisation
a) programme de fertilisation et d'amendement
b) utilisation d'analyses du sol
c) conservation de la matière organique
d) correctifs réalisés et en cours.

C) État des plantes — 75

a) qualité des semences utilisées ou produites
b) choix des variétés cultivées en regard des conditions du milieu, des besoins de la ferme et du marché
c) assolement et agencement des cultures
d) méthodes de récolte utilisées des différentes cultures
e) méthodes de conservation des récoltes en fonction de la qualité
f) programme de lutte contre les ennemis des plantes
g) niveau de productivité des récoltes pour le milieu.

PRODUCTIVITÉ DES ANIMAUX — 200

A) État général du troupeau — 50

a) apparence générale :
— propreté, état de santé, vigueur, état de chair
b) uniformité dans l'élevage principal
c) uniformité dans les élevages complémentaires.

B) Gestion du troupeau — 50

a) régie générale :
— utilisation du registre de troupeau
b) contrôle de la production :
— rendement moyen des élevages
c) qualité génétique : sélection et contrôle de l'hérédité :
— méthode de croisement utilisée.

d) entretien et hygiène :
- — logement, espace et aération, approvisionnement d'eau, qualité et site des puits
- — contrôle de la pollution : fumiers, purins, égouts
- — état de la salle de traite, laiterie et ustensiles, pharmacie du cultivateur
- — toute autre commodité favorisant l'ordre, la propreté et l'hygiène :
  - • bassin désinfectant, usage des insecticides, état d'égouttement autour des bâtiments, etc.
- — contrôle des maladies :
  - • pour l'élevage pour vente.

C) L'alimentation — 50

a) qualité des aliments :
- — fourrages, pâturages, moulées, eau

b) qualité de la ration :
- — son contenu, ses proportions

c) convenance de la ration en fonction du but poursuivi :
- — animaux naissants, en croissance, à l'engraissement
- — animaux en production pour l'élevage, la chair, le lait, etc.

d) degré d'auto-approvisionnement sur la ferme

e) méthode d'alimentation.

D) L'adaptation — 50

a) objectif des élevages :
- — production en vue d'un marché principal et complémentaire

b) diversification et utilisation des sous-produits :
- — tirer parti des surplus de quotas en produisant du veau de lait
- — croiser des laitières non choisies pour l'élevage, en vue de la production du boeuf

c) renouvellement des troupeaux :
- — procédure et qualité des sujets d'élevage.

PRODUCTIVITÉ DE LA MAIN-D'OEUVRE — 200

A) Programme de travail — 50

a) charges de travail et d'équipement pour les champs (incluant les serres)

b) charges de travail et d'équipement pour les animaux

c) charges de travail et d'équipement pour les autres besoins :
- — approvisionnement ou livraison, réparation et entretien, autres

d) programmation de travail à court et à long terme.

B) Utilisation des ressources — 75

a) nombre d'U.T.H. disponibles... nécessaires

b) répartition des tâches en fonction de l'équipement et des divers ateliers

c) utilisation des périodes creuses

d) allocation du temps réservé pour étudier, analyser, budgétiser et consulter

e) efficacité de travail par U.T.H.

f) sécurité dans les travaux.

C) Utilisation de l'outillage — 75

a) choix judicieux de l'outillage, de l'équipement et des constructions

b) utilisation rationnelle de l'équipement

c) améliorations réalisées et en cours sur l'organisation du travail

d) lacunes apparentes ou points litigieux.

ADMINISTRATION — 200

A) Distribution des capitaux — 75

a) valeur marchande de l'entreprise
b) équilibre dans la capitalisation
c) roulement du capital
d) réserves et équité.

B) Programme de crédit — 75

a) volume et justification des crédits à court, moyen et long terme
b) niveau d'utilisation du crédit en fonction du volume et de l'efficacité
c) pouvoir d'emprunt disponible
d) pouvoir de remboursement.

C) Comptabilité — 50

a) type et qualité de la tenue de livres
b) utilisation:
— inventaire, analyse, prévisions, impôts.

INTERRELATION DES SECTEURS DE L'ENTREPRISE — 100

A) Équilibre général des facteurs de production — 60

a) entre eux:
— sol, plante, animaux, travail, capital
b) en regard des marchés:
— degré d'intégration, mode de commercialisation, recherche de débouchés.

B) Ferme comme unité de consommation — 40

a) prélèvements des produits de la ferme
b) niveau de vie de la famille:
— commodités domestiques
— loisirs familiaux
c) état de la maison d'habitation et des abords:
— propreté, embellissement, décorations, industries ou arts domestiques, etc.

CONTRIBUTION SOCIALE DE LA FAMILLE — 100

A) Attitude générale — 20

a) le degré de culture des enfants
b) les facilités de contacts et de rencontres
c) initiatives intellectuelles (ex.: recyclage).

B) L'exploitant — 40

a) souci de perfectionnement professionnel
b) contribution à son milieu:
— professionnelle, municipale, scolaire, religieuse, économique.

C) L'épouse **40**

a) sa contribution à l'entreprise
b) sa contribution à la famille et à la société.

MODE D'AJUSTEMENT

Dans le cas d'une ferme hautement spécialisée, où une des six grandes divisions de l'échelle des points n'est pas applicable, la valeur maximale de chacun des critères a été majorée proportionnellement pour que la note globale s'exprime également sur 1 000 points.

RAPPORT SOMMAIRE DU CONCOURS DE L'ORDRE DU MÉRITE AGRICOLE 1988

(RÉGION 4)

MÉDAILLE D'OR

PAR ORDRE DE MÉRITE	NOM	MUNICIPALITÉ COMTÉ	POINTS MÉRITÉS
1	FERME JEAN-PAUL PETITCLERC & FILS INC. Monsieur Jean-Paul Petitclerc Madame Monique Richard	Saint-Basile Portneuf	912
2	FERME ELMSIDE VIEW Monsieur George Pirie Madame Winnifred Pirie	Bristol Pontiac	904
3	FERME DÉRY & FILS INC. Monsieur Alain Déry Monsieur Sylvain Déry	Saint-Stanislas Champlain	900
4	FERME MAYOLEE HOLSTEINS ENR. Monsieur David Roy	Thurso Papineau	889
5	FERME DES SIX (Lefebvre & Frères) Monsieur Alfred Lefebvre Monsieur Omer Lefebvre	Bouchette Gatineau	887
6	FERME RÉAL BÉLEC Monsieur Réal Bélec Monsieur Ferdinand Bélec Madame Léda Bélec	Gracefield Gatineau	852

MICHEL LEMIRE, commandeur

JEAN-PAUL VERMETTE, commandeur

GÉRARD LÉVEILLÉ, agronome

MÉDAILLE D'ARGENT

PAR ORDRE DE MÉRITE	NOM	MUNICIPALITÉ COMTÉ	POINTS MÉRITÉS
1	FERME LÉO JACOBS & FILS INC. Monsieur Léo Jacobs Madame Nellie Jacobs Monsieur Jean Jacobs Monsieur Pierre Jacobs Madame Marian Ghielen	Cap-Santé Portneuf	904

2	LE ROYAL SCORPION INC. Monsieur Rolland Létourneau Madame Claire Pouliot	Sainte-Famille (I.O.) Montmorency	899
3	FERME GERVAIS & FRÈRES ENR. Monsieur Edgar Gervais Monsieur Martin Gervais Monsieur Léo-Paul Gervais	Hérouxville Champlain	897
4	FERME MA'SO Monsieur Marc Saucier Madame Marie-Paule Saucier	Louiseville Maskinongé	895
5	FERME JOOSTEN & FILS INC. Monsieur Mathias Joosten Monsieur John Joosten Madame Suzie Joosten Madame Anna Joosten	Champlain Champlain	891
6	FERME GÉMINI INC. Monsieur René Gélinas Madame Gisèle C. Gélinas Monsieur Julien Gélinas Madame Gisèle G. Gélinas	Saint-Barnabé-Nord Maskinongé	883
7	FERME J. CHARTIER & FILS INC. Monsieur Jacques Chartier Madame Monique Marchand Monsieur Claude Chartier Monsieur Jocelyn Chartier	Champlain Champlain	882
8	FERME YVES & YVON LEFEBVRE Monsieur Yves Lefebvre Monsieur Yvon Lefebvre	Saint-Justin Maskinongé	881
9	LES CULTURES GEORGES FOREST & FILS INC. Monsieur Georges Forest Madame Eugénie Forest	Lavaltrie Berthier	880
10	FERME PLAISANTE G. & P. ENR. Monsieur Paul Chartrand Madame Guylaine Tessier	Plaisance Papineau	879
11	FERME DU LAC TRAVERS Monsieur Réjean Cloutier Madame Michèle Trudel	Sainte-Thècle Champlain	872
12	FERME PIERRE PLANTE Monsieur Pierre Plante Madame Gisèle F. Plante	Saint-Laurent (I.O.) Montmorency	871
13	LES FERMES ELWYN & LYNN LANG Monsieur Elwyn Lang Madame Lynn Lang	Shawville Pontiac	865
14	FERME GILLES DESCHÊNES Monsieur Gilles Deschênes Madame Chantale Desrosiers	Saint-Léon Maskinongé	854

15	FERME TESS Monsieur Jean-Marie Tessier Madame Jeannine Tessier	Saint-André-Avellin Papineau	841
16	FERME FORVIC & FRÈRES ENR. Monsieur Raymond Fortin Monsieur Louis Fortin	Batiscan Champlain	838
17	FERME DUCHA & FRÈRES ENR. Monsieur Pierre Châteauneuf Madame Agathe Deschenes Monsieur Jean Châteauneuf Madame Claire Lafond	Batiscan Champlain	834
18	FERME MARGUERITE Monsieur Jean-Guy Desjardins Madame Monique Lussier	Mont-Laurier Labelle	824
19	FERME HUBERT LÉONARD Monsieur Hubert Léonard Madame Henriette Soucy	Lac-du-Cerf Labelle	776
20	FERME DANIEL & SYLVIE LACROIX-MONETTE Monsieur Daniel Monette Madame Sylvie Lacroix-Monette	Gracefield Gatineau	773
21	FERME JÉRÔME PATRY Monsieur Jérôme Patry Madame Cécile Lefebvre	Gracefield Gatineau	768
CLASSE B			
	FERME S.M.A. Monsieur Majella Pichette	Beauport Montmorency	890

MICHEL LEMIRE, commandeur

JEAN-PAUL VERMETTE, commandeur

GÉRARD LÉVEILLÉ, agronome

MÉDAILLE DE BRONZE

PAR ORDRE DE MÉRITE	NOM	MUNICIPALITÉ COMTÉ	POINTS MÉRITÉS
1	FERME VIANNEY TURCOT Monsieur Vianney Turcot Madame Marguerite Turcot	Saint-André-Avellin Papineau	883
2	FERME COUBI INC. Monsieur Pierre Coutu Madame Sylvie Bibeau	Sainte-Élisabeth Joliette	881
3	FERME VIEUX SAULE ENR. Monsieur Mario Perreault Madame Lynda Perreault	Saint-Esprit Montcalm	873
4	FERME JANCLOD Monsieur Jean-Claude Vermette Madame Marie-Claire Vermette	Plaisance Papineau	870

5	FERME RIGO Monsieur Yvon Richard Madame Louise Gauthier	Pont-Rouge Portneuf	868
6	FERME BICOLORE ENR. Monsieur Joseph Bourassa Monsieur Alain Bourassa Madame Carole Doucet	Trois-Rivières Saint-Maurice	867
7	FERME LOUFLAM ENR. Monsieur Jean Laflamme Madame Louise Brisson	Sainte-Thècle Champlain	861
8	LA FERME PITTET INC. Monsieur André Pittet Monsieur Alphonse Pittet Monsieur Jean-Marc Pittet Madame Berthe Pittet Madame Patricia Pittet	Saint-Tite Champlain	860
9	FERME JANSS INC. Monsieur Johannes Janssen Monsieur Henri Janssen Madame Sylvie Vallières Madame Marianne Janssen	Saint-Basile-Station Portneuf	854
9	FERME ARNAUD ENR. Monsieur Raymond St-Arnaud Madame Lucie G. St-Arnaud	Saint-Narcisse Champlain	854
11	FERME BOUCHARD Monsieur Rolland Bouchard Madame Lucille Bouchard Monsieur Gaétan Bouchard Monsieur René Bouchard Monsieur Yvan Bouchard Monsieur François Bouchard	Saint-Étienne-des-Grès Saint-Maurice	853
12	FERME LAURELOU Monsieur Laurier Carrier Madame Louiselle Pelletier	Saint-Augustin-de-Desmaures	852
13	FERME YVES MONTPLAISIR Monsieur Yves Montplaisir Madame Caroline Dubois	Sainte-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine Champlain	844
14	FERME DU MITAN ENR. Monsieur Lucien Létourneau Madame Madeleine Létourneau Monsieur Jean Létourneau Monsieur Alain Létourneau	Saint-Jean (I.O.) Montmorency	843
15	FERME DU BEAUPORC ENR. Monsieur Denis Beaudoin Madame Roseline Cossette	Saint-Luc Champlain	835
16	FERME RENÉ MARCOUILLER Monsieur René Marcouiller Madame Hélène Gélinas	Saint-Barnabé-Nord Saint-Maurice	829

17	FERME JARAY Monsieur Reynald Jacob Madame Denise Jacob	Saint-Stanislas Champlain	827
18	FERME DUPAS ENR. Monsieur François Drainville Madame Maryse Gélinas	La Visitation- de-l'Île-Dupas Berthier	823
19	FERME ROGER MARCOUX Madame Alexina Duguay	Beauport Montmorency	819
20	FERME ROANNETTE Monsieur Roger Paquette Madame Annette Laurin	Saint-Alexis Montcalm	817
21	FERME MADO Monsieur Donat Genois Monsieur Martin Genois Madame Rita N. Genois Madame Sylvie A. Genois	Saint-Raymond Portneuf	814
22	FERME ROCH PETITCLERC Monsieur Roch Petitclerc Madame Monique Petitclerc Monsieur Pierre Petitclerc	Saint-Augustin- de-Desmaures Portneuf	808
23	FERME ROLAND LEFEBVRE Monsieur Roland Lefebvre Madame Jacqueline Lefebvre Monsieur Alain Lefebvre	Saint-Prosper Champlain	801
24	FERME VINOYSE ENR. Monsieur Claude Dinel Monsieur Yvon Dinel	Chénéville Papineau	798
24	FERME RUSENDALE Monsieur David Rusenstrom Madame Joan Rusenstrom	Bristol Pontiac	798
26	FERME LÉONARDIE ENR. Monsieur Gérard Joosten Monsieur Gerry Joosten Monsieur Peter Joosten	Saint-Léonard Portneuf	796
27	FERME DESCHAMBAULT & FRÈRES Monsieur Pierre Deschambault Monsieur Claude Deschambault Madame Richère Deschambault Madame Chantal Deschambault	Kiamika Labelle	789
28	FERME AVICOLE SAINT-FRANÇOIS ENR. Monsieur Roger Blais Madame Jeanne Blais Monsieur Jean-Claude Blais Monsieur Gilles Blais Madame Gisèle Blais	Plaisance Papineau	783
29	FERME JEANEARL Monsieur Earl Lafrenière Madame Huguette Lafrenière Monsieur Jean Lafrenière	Gracefield Gatineau	770

30	FERME CLAUDE GAGNON Monsieur Claude Gagnon	La Tuque Champlain	766
31	FERME DU TRÈFLE À 4 FEUILLES Monsieur Yvon Parker Madame Linda Desjardins	Gracefield Gatineau	761
32	FERME MOUNTAIN VIEW TROUT Monsieur Frank McRae Madame Eileen McRae	Quyon Pontiac	760
33	FERME ZELDA & JOHN O'NEILL Monsieur John O'Neill Madame Zelda O'Neill	Kazabazua Gatineau	751
33	FERME BERTRAND BRAULT Monsieur Bertrand Brault Madame Francine Labelle	Ferme-Neuve Labelle	751
CLASSE B			
	FERME JERACINE INC. Monsieur Fernand Jetté Monsieur Michel Jetté	Saint-Jacques Montcalm	838

GILLES BISSONNETTE, commandeur

GERMAINE CUSSON-VERMETTE, commandeure

ODETTE GERVAIS-LAFLAMME, commandeure

OLIVIER PHILIBERT, commandeur

LUDGER DUFOUR, agronome

JOCELYN MAGNAN, agronome

CONCURRENTS À LA MÉDAILLE D'OR

Dans le cadre du concours de l'Ordre du mérite agricole 1988, la médaille d'or a été décernée à la Ferme Jean-Paul Peticlerc & Fils Inc., de Saint-Basile, comté de Portneuf. Les grands gagnants sont, dans l'ordre habituel: André Petitclerc, Monique Richard, Jean-Paul Petitclerc, Carole Raymond et son époux Réjean Petitclerc et Sylvie Petitclerc (accroupie).

FERME JEAN-PAUL PETITCLERC & FILS INC. (compagnie) 1 912

Jean-Paul Petitclerc,
Monique Richard,
André Petitclerc,
Réjean Petitclerc,
Sylvie Petitclerc et Carole Raymond.

Saint-Basile,
comté de Portneuf.

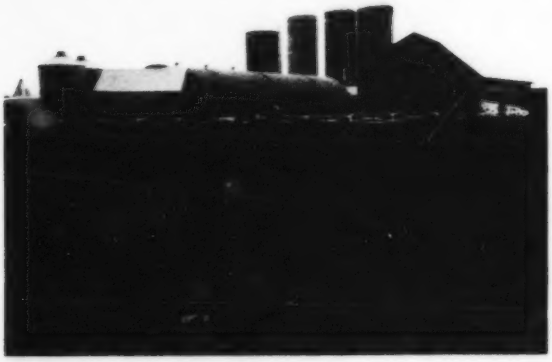

POINTS: champs: 180; animaux: 182; main-d'œuvre: 184; administration: 176; interrelation des secteurs: 97; contribution sociale de la famille: 93; total: 912.
CULTURES: superficie cultivée: 113 ha; totale: 113 ha; drainage souterrain: 100 %; avoine: 7,7 ha; blé: 14,2 ha; prairies: 87,1 ha; pâturages: 4 ha.
TROUPEAU: Holstein, 100 % de race pure; 75 vaches, 80 jeunes sujets; moyenne de production: 9 106 kg; M.C.R.: 189 - 186; insémination artificielle: 100 %; quota: 1 224 L/j; 6 725 kg m.g./an; contrôle laitier: R.O.P.

COMMENTAIRES DU JURY: La médaille d'or de l'Ordre du mérite agricole est décernée cette année, avec 912 points, à la Ferme Jean-Paul Petitclerc et Fils, de Saint-Basile.

L'ordre et la propreté règnent partout dans cette exploitation régie de façon moderne. La production fourragère est amplement suffisante, en quantité et en qualité, pour alimenter tout le troupeau. Dans chaque parcelle, les amendements et la fertilisation sont toujours appliqués par suite d'analyses de sol.

La classification du troupeau démontre bien la qualité de la régie. On compte trois vaches excellentes, 26 très bonnes, 32 bonnes plus et trois bonnes. Une vache dénommée Petitclerc Brent Picotine s'est d'ailleurs signalée dans plusieurs championnats dont les « Tout-Québec » et les « All Canadian ». Parmi les nombreux prix remportés par ces exploitants modèles, mentionnons la plus haute distinction de l'Association Holstein du Canada, celle de « Maître-Éleveur », remise à M. Petitclerc en 1988.

Dans cette entreprise spécialisée également dans la vente de sujets pour la reproduction, la qualité du troupeau contribue pour une bonne part aux revenus.

Les Petitclerc estiment que l'alimentation au maïs humide adoptée récemment, de même que l'utilisation d'un distributeur d'aliments informatisé leur permettront d'exploiter au maximum le potentiel génétique du troupeau. Les vaches ne vont pas aux champs mais ont accès à un enclos d'exercice où elles reçoivent leur fourrage à l'extérieur.

Les bâtiments sont propres, de qualité supérieure et très fonctionnels.

Le remisage et la qualité de l'entretien montrent bien la préoccupation constante de conserver le plus longtemps possible toute une gamme de machines coûteuses.

L'aménagement paysager est de très bon goût et favorise certainement la détente après les dures journées de labeur. D'ailleurs, si la ferme Petitclerc est débordante de fleurs, c'est que les trois femmes qui y habitent s'en occupent particulièrement.

Jean-Paul Petitclerc et Monique Richard ont acheté leur ferme actuelle en 1959. En 1962, ils faisaient l'acquisition de leurs premiers sujets Holstein. Dix ans plus tard, le troupeau était entièrement composé de sujets de race pure.

Directeur de la coopérative depuis une dizaine d'années, M. Petitclerc a été parmi les fondateurs du club Holstein. Il a aussi été délégué du Syndicat des producteurs de lait.

La médaille d'or enfin acquise, les lauréats ont maintenant d'autres objectifs. Parmi ceux-ci, la vente d'embryons et l'amélioration du troupeau. Très engagés dans la réussite de leur entreprise, les Petitclerc démontrent qu'il est encore possible de bien vivre sur une ferme familiale tout en conservant une bonne qualité de vie.

FERME ELMSIDE VIEW
(entreprise familiale)

2
904

George Pirie,
Winnifred Pirie
et Charles Pirie.

Bristol,
comté de Pontiac.

POINTS: champs: 173; animaux: 186; main-d'œuvre: 182; administration: 175; interrelation des secteurs: 95; contribution sociale de la famille: 93; total: 904.
CULTURES: superficie cultivée: 152 ha, dont 61 loués; boisée: 16 ha; inculte: 14 ha; totale: 182 ha; drainage souterrain: 74 %; drainage superficiel: 26 %; grains mélangés: 59 ha; maïs fourrager: 18 ha; prairies: 75 ha.
TROUPEAU: Holstein, 100 % de race pure; 60 vaches, 60 jeunes sujets; moyenne de production: 7 579 kg; M.C.R.: 153 - 159; insémination artificielle: 100 %; quota: 878 L/j; 3 535 kg m.g./an; contrôle laitier: R.O.P.

COMMENTAIRES DU JURY: George et Winnifred Pirie exploitent leur ferme laitière depuis 1969. Après avoir chaulé, drainé et fertilisé leurs champs, ils obtiennent aujourd'hui des rendements bien au-dessus de la moyenne. La luzerne est coupée au moins trois fois par année. Récoltée sous forme de foin sec, elle est entreposée dans le fenil de leur grange-étable muni de deux séchoirs à foin. Cette grange-étable d'une propreté enviable possède des parcs spacieux et une bonne pouponnière.

Grâce à une bonne génétique, le troupeau de la ferme Pirie jouit d'une réputation internationale. Des sujets ont été vendus en Angleterre, en Hollande, en France, en Italie, au Japon, en Corée, en Argentine, en Colombie, à Cuba et aux États-Unis. George Pirie est d'ailleurs le seul producteur au Québec à avoir mérité deux fois - en 1962 et en 1981 - le titre de « Maître-Éleveur » décerné par l'Association Holstein du Canada.

M. Pirie a toujours été très impliqué dans son milieu. Par exemple, il a été directeur provincial de l'Association Holstein. Il a aussi été juge officiel national pour la même association et ce, durant 18 ans.

Moderne et performante, la Ferme Elmside View est le parfait exemple de la ferme familiale.

FERME DÉRY & FILS INC.
(compagnie)

3
900

Alain Déry et
Sylvain Déry.

Saint-Stanislas,
comté de Champlain.

POINTS: champs: 180; animaux: 177; main-d'œuvre: 183; administration: 172; interrelation des secteurs: 94; contribution sociale de la famille: 94; total: 900.
CULTURES: superficie cultivée: 135 ha, dont 35 loués; boisée: 40 ha; totale: 175 ha; drainage souterrain: 69 %; drainage superficiel: 31 %; avoine: 24 ha; orge: 26,5 ha; maïs fourrager: 6,5 ha; prairies: 48 ha; pâturages: 30 ha.
TROUPEAU: Holstein, 100 % de race pure; 55 vaches, 75 jeunes sujets; moyenne de production: 8 320 kg; M.C.R.: 174 - 180; insémination artificielle: 100 %; quota: 110 L/j; 14 906 kg m.g./an; contrôle laitier: R.O.P.

COMMENTAIRES DU JURY: On trouve pas moins de quatre silos à grain sur la Ferme Déry et Fils. Trois ont été construits entre 1984 et 1986.

La période comprise entre 1984 et 1988 fut propice à de nombreux investissements sur cette ferme laitière du comté de Champlain. Alain et Sylvain ont fait l'acquisition d'un tracteur en plus de construire un silo à fourrage en 1985 et de poursuivre le drainage souterrain. En 1988, on s'est attaqué au problème des tensions parasites. Pour 1989, les Déry prévoient construire une plateforme bétonnée pour l'entreposage du fumier. Ils comptent aussi rediviser l'intérieur de la vacherie.

La ferme Déry bénéficie d'un très bon aménagement paysager. Le sol est de nature franche ou de moyenne texture. Les cultures sont bien équilibrées et les champs offrent une bonne productivité. L'alimentation du troupeau est effectuée à l'aide d'un chariot motorisé. Entre autres choses, la machinerie comprend quatre tracteurs, trois boîtes à ensilage, trois voitures à foin, deux épandeurs à fumier et deux séchoirs à foin.

Alain et Sylvain Déry exploitent leur entreprise depuis 1980. Ils forment une équipe qui se complète très bien.

FERME MAYOLEE HOLSTEINS ENR. 4
(entreprise familiale) **889**

David Roy. **Thurso,**
comté de Papineau.

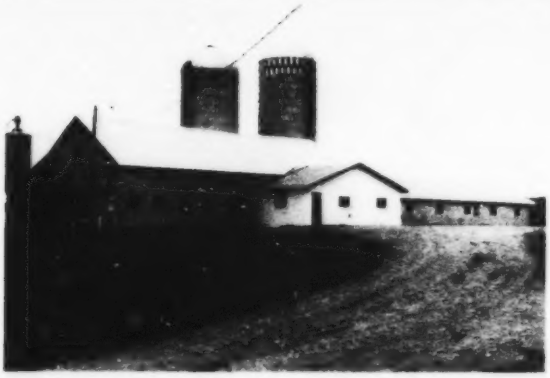

POINTS: champs: 174; animaux: 181; main-d'œuvre: 180; administration: 169; interrelation des secteurs: 93; contribution sociale de la famille: 92; total: 889.
CULTURES: superficie cultivée: 72 ha, dont 45 loués; boisée: 83 ha; inculte: 5 ha; totale: 160 ha; drainage souterrain: 50 %; drainage superficiel: 50 %; blé: 10 ha; prairies: 52 ha; pâturages: 10 ha.
TROUPEAU: Holstein, 11 % de race pure, 89 % P.N.I.; 34 vaches, 29 jeunes sujets; moyenne de production: 7 849 kg; M.C.R.: 160 - 166; insémination artificielle: 100 %; quota: 189 L/j; 7 170 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.

COMMENTAIRES DU JURY: Depuis 1977 David Roy exploitait la Ferme Mayolee Holsteins avec son père. En 1983, il se porte acquéreur, avec son frère, de l'entreprise paternelle. Finalement, au mois de janvier dernier, M. Roy rachetait les parts de son frère pour devenir l'unique propriétaire de la ferme.

Ces changements n'ont pas affecté les investissements dans différents projets dont, entre autres, le drainage souterrain. En 1983, on construisait un silo à grain. En 1985, un système d'évacuation souterrain et d'entreposage des fumiers était implanté. En 1986, on faisait l'acquisition d'une presse à foin avec lance-balles et wagons. Enfin, l'an dernier, deux séchoirs à foin étaient installés.

Ouvert à la modernisation, M. Roy actualise bien ses connaissances en matière agricole.

FERME DES SIX (Lefebvre & Frères) 5
(société) **887**

Alfred Lefebvre, **Bouchette,**
Omer Lefebvre, comté de Gatineau.
Royal Céré et Gaston Lefebvre.

POINTS: champs: 179; animaux: 172; main-d'œuvre: 178; administration: 173; interrelation des secteurs: 94; contribution sociale de la famille: 91; total: 887.
CULTURES: superficie cultivée: 121 ha; boisée: 80,3 ha; inculte: 8,1 ha; totale: 209,4 ha; drainage souterrain: 41 %; drainage superficiel: 59 %; orge: 11 ha; maïs fourrager: 15 ha; prairies: 74 ha; pâturages: 21 ha.
TROUPEAU: Holstein, 100 % croisé; 46 vaches, 32 jeunes sujets; insémination artificielle: 100 %; quota: 452 L/j; 3 893 kg m.g./an; production bovine: Simmental-Hereford; 30 veaux, 34 bouvillons; Simmental; 32 taureaux, 27 taures.

COMMENTAIRES DU JURY: Les Lefebvre dirigent leur entreprise laitière depuis 1951. Alfred et Omer sont donc agriculteurs depuis maintenant 37 ans. Après autant d'années, ils entreprennent encore de nouveaux investissements sur leur ferme du comté de Gatineau.

L'alimentation du troupeau nécessite l'achat de 40 t de maïs chaque année.

La rotation des cultures se fait tous les cinq ans. Les fertilisants choisis le sont toujours à partir des données obtenues de l'analyse du sol. Les Lefebvre font un bon équilibre avec leurs cultures et obtiennent une bonne productivité de leurs champs. Trois silos à fourrage, deux à moulée et un hangar à grain d'une capacité de 100 t composent l'infrastructure d'entreposage.

Soulignons enfin la beauté du potager que cultivent les résidants de la Ferme des Six.

FERME RÉAL BÉLEC — 6
(entreprise familiale) — 852

Réal Bélec,
Ferdinand Bélec
et Léda Bélec.

Gracefield,
comté de Gatineau.

POINTS: champs: 161; animaux: 175; main-d'œuvre: 175; administration: 160; interrelation des secteurs: 90; contribution sociale de la famille: 91; total: 852.
CULTURES: superficie cultivée: 67 ha; boisée: 89 ha; inculte: 47 ha; totale: 203 ha, dont 50 loués; drainage superficiel: 100 %; prairies: 35,3 ha; pâturages: 31,7 ha.
TROUPEAU: Simmental, 4 % de race pure, 96 % commercial; 42 veaux; 46 vaches, 32 jeunes sujets.

COMMENTAIRES DU JURY: Les Bélec exploitent leur ferme depuis 1975. Chaque année, ces producteurs de bovins de boucherie utilisent 10 t de moulée pour nourrir leur troupeau.

Parmi les investissements des dernières années, mentionnons l'amélioration du drainage superficiel, la construction d'un corral et l'achat de nouvelles machines de fenaison. À court terme, les Bélec prévoient chauler et drainer. Ils entendent aussi améliorer le troupeau en ayant recours aux services du Centre d'insémination.

Les Bélec font une bonne utilisation des techniques d'amélioration génétique. Ils connaissent bien leur cheptel. Soulignons la participation de Léda à la production bovine.

CONCURRENTS
À LA MÉDAILLE D'ARGENT

Dans le cadre du concours de l'Ordre du mérite agricole 1988, la Ferme Léo Jacobs & Fils Inc., de Cap-Santé, comté de Portneuf, s'est vu décerner la première médaille d'argent. Les récipiendaires sont, dans l'ordre habituel: Pierre Jacobs, Sandra Filion, Nellie et Léo Jacobs, Marian Ghielen et Jean Jacobs.

FERME LÉO JACOBS & FILS INC. 1
(compagnie) 904

Léo Jacobs,
Nellie Jacobs,
Jean Jacobs,
Pierre Jacobs et Marian Ghielen.

Cap-Santé,
comté de Portneuf.

POINTS: champs: 178; animaux: 184; main-d'œuvre: 184; administration: 172; interrelation des secteurs: 95; contribution sociale de la famille: 91; total: 904.
CULTURES: superficie cultivée: 135 ha, dont 25 loués; boisée: 6 ha; totale: 141 ha; drainage souterrain: 76 %; drainage superficiel: 24 %; prairies: 119 ha; pâturages: 16 ha.
TROUPEAU: Holstein, 100 % de race pure; 84 vaches, 93 jeunes sujets; moyenne de production: 8 869 kg; M.C.R.: 187 - 188; insémination artificielle: 100 %; quota: 1 218 L/j; 9 060 kg m.g./an; contrôle laitier: R.O.P.

COMMENTAIRES DU JURY: Ces producteurs agricoles du comté de Portneuf suscitent l'admiration quand on pense à leurs débuts plus que modestes.

En effet, arrivé de sa Hollande natale en 1951 avec son épouse Nellie, Léo Jacobs a entrepris sa carrière d'agriculteur en travaillant pour d'autres fermiers. Faisant, en 1965, l'acquisition de sa ferme de Cap-Santé, il la développa avec tant d'efficacité que celle-ci méritait la première médaille de bronze au concours de l'Ordre du mérite agricole en 1983.

Avec ses trois belles maisons familiales, la disposition et la qualité des bâtiments ainsi que l'aménagement paysager, la ferme Jacobs, ordonnée et propre, offre tout un coup d'œil.

Cette exploitation est très bien équilibrée. La régie des champs y est très bonne. Avec le temps, M. Jacobs a délaissé les céréales et le maïs-ensilage pour se consacrer exclusivement à la production de luzerne et de trèfle. Les champs de luzerne de première année sont certainement parmi les plus beaux examinés lors des visites du jury.

Le troupeau des Jacobs n'a rien à envier à personne. On y retrouve en effet trois vaches excellentes, 41 très bonnes, 31 bonnes plus et une bonne. De 1977 à 1985, ce troupeau a obtenu la meilleure M.C.R. du comté. En 1984, M. Jacobs recevait le titre de « Maître-Éleveur » de l'Association Holstein du Canada. Les nombreux trophées et bannières suspendus aux murs de la laiterie et dans le bureau d'administration attestent des succès remportés par ce troupeau dans les expositions agricoles. De plus, grâce à sa bonne qualité génétique, une part importante des revenus de la ferme provient de la vente de sujets de race.

Léo Jacobs fut directeur national de Holstein Canada de 1971 à 1974 et président de la Société d'agriculture de 1970 à 1986. Il est actuellement administrateur au Centre d'insémination artificielle du Québec.

Chez les Jacobs, chacun connaît le rôle qu'il a à jouer dans le fonctionnement de l'entreprise. Par exemple, le responsable de la machinerie prend un soin jaloux des équipements.

Dans le succès de l'entreprise, il faut insister sur les qualités de gestionnaires démontrées par chacun aux champs et dans les finances.

L'avenir s'annonce prometteur pour la Ferme Léo Jacobs et Fils. Tandis que les belles-filles de Léo s'occupent avec Nellie de la comptabilité, des enregistrements et de la tenue des registres du troupeau, les fils Pierre et Jean se distinguent dans le milieu. Ainsi, Pierre fut directeur de la relève agricole pendant quatre ans et Jean est directeur du Club Holstein local depuis 1979.

LE ROYAL SCORPION INC. 2
(compagnie) 899

Rolland Létourneau et Claire Pouliot. — **Sainte-Famille (I.O.),** comté de Montmorency.

POINTS: champs: 183; animaux: -; main-d'œuvre: 183; administration: 168; interrelation des secteurs: 92; contribution sociale de la famille: 93; total: 899.
CULTURES: superficie cultivée: 209 ha, dont 88 loués; boisée: 187 ha; inculte: 4 ha; totale: 400 ha; drainage souterrain: 95 %; drainage superficiel: 5 %; pommes de terre: 127,5 ha.
TROUPEAU: non applicable.

COMMENTAIRES DU JURY: Ce producteur horticole de l'Île d'Orléans connaît très bien ses productions ainsi que les différentes techniques de mise en marché. Il dispose aussi de tout l'équipement et de tous les bâtiments nécessaires: entrepôts ventilés, chambre de refroidissement, etc.

Rolland et Claire exploitent leur entreprise depuis 1973. En 1983, ils participaient au concours de la médaille de bronze.

Le sol est sableux sur 70 ha, franc sur 20 ha et surtout sableux-graveleux sur 119 ha.

La production est majoritairement orientée vers le marché frais - 95 ha -, le reste - 32,5 ha - est dirigé vers l'industrie de transformation.

FERME GERVAIS & FRÈRES ENR. 3
(société) 897

Edgar Gervais, Martin Gervais et Léo-Paul Gervais. — **Hérouxville,** comté de Champlain.

POINTS: champs: 181; animaux: 178; main-d'œuvre: 181; administration: 172; interrelation des secteurs: 94; contribution sociale de la famille: 91; total: 897.
CULTURES: superficie cultivée: 140 ha, dont 16 loués; boisée: 2 ha; inculte: 4 ha; totale: 146 ha; drainage souterrain: 88 %; drainage superficiel: 12 %; avoine: 6 ha; orge: 24 ha; blé: 6 ha; maïs fourrager: 18 ha; prairies: 86 ha.
TROUPEAU: Holstein, 100 % de race pure; 72 vaches, 78 jeunes sujets; moyenne de production: 7 759 kg; M.C.R.: 163 - 171; insémination artificielle: 100 %; quota: 1 150 L/j; 5 231 kg m.g./an; contrôle laitier: R.O.P.

COMMENTAIRES DU JURY: On remarque une bonne rotation des cultures sur la Ferme Gervais et Frères. Généralement, on cultive le maïs en rotation avec les luzernières, et les céréales avec les prairies de foin de mil-trèfle.

Au cours des cinq dernières années, les principaux investissements ont porté sur la construction d'une pouponnière, l'achat d'une faucheuse rotative, d'un videur à silo et de nouvelles trayeuses. On a aussi rénové la laiterie.

Le sol de cette ferme du comté de Champlain est principalement de nature franche. Au cours de la dernière année, 46 t d'engrais chimiques y ont été appliquées. Pour l'alimentation du troupeau, on dispose de trois chariots motorisés dont deux pour l'ensilage. La ferme possède également quatre silos dont deux pour l'entreposage des grains.

Les Gervais exploitent leur entreprise depuis 1975. Ils jouissent d'une bonne qualité de vie.

FERME MA'SO — 4
(entreprise familiale) — 895

Marc Saucier
et Marie-Paule Saucier.

Louiseville,
comté de Maskinongé.

POINTS: champs: 177; animaux: 173; main-d'œuvre: 182; administration: 173; interrelation des secteurs: 97; contribution sociale de la famille: 93; total: 895.
CULTURES: superficie cultivée: 182 ha, dont 90 loués; totale: 182 ha; drainage superficiel: 100 %; avoine: 40 ha; orge: 40 ha; blé: 8 ha; prairies: 84 ha; pâturages: 10 ha.
TROUPEAU: Holstein, 100 % de race pure; 32 vaches, 28 jeunes sujets; moyenne de production: 6 839 kg; M.C.R.: 149 - 142; insémination artificielle: 100 %; quota: 103 L/j; 6 350 kg m.g./an; contrôle laitier: R.O.P.

COMMENTAIRES DU JURY: La Ferme Ma'So jouit d'un aménagement paysager de qualité et constitue un milieu de vie très enviable.

Les propriétaires de cette ferme du comté de Maskinongé possèdent une machinerie de qualité qu'ils entretiennent avec beaucoup de soin.

Cinq silos à grain, d'une capacité totale de 400 t, découpent le paysage. Les autres bâtiments comprennent une étable, une grange, une remise et un hangar.

Les Saucier exercent une bonne régie dans leurs cultures. Celles-ci se font entièrement sur un sol de nature argileuse.

Marc et Marie-Paule exploitent leur entreprise depuis 1967.

FERME JOOSTEN & FILS INC. — 5
(compagnie) — 891

Mathias Joosten,
John Joosten,
Suzie Joosten et Anna Joosten.

Champlain,
comté de Champlain.

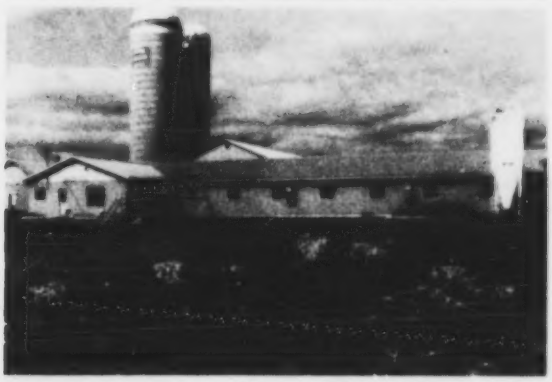

POINTS: champs: 171; animaux: 181; main-d'œuvre: 181; administration: 172; interrelation des secteurs: 95; contribution sociale de la famille: 91; total: 891.
CULTURES: superficie cultivée: 82 ha, dont 22 loués; boisée: 23 ha; totale: 105 ha; drainage souterrain: 36 %; drainage superficiel: 64 %; maïs humide: 26 ha; prairies: 52 ha; pâturages: 4 ha.
TROUPEAU: Holstein, 97 % de race pure, 3 % P.N.I.; 47 vaches, 47 jeunes sujets; moyenne de production: 8 485 kg; M.C.R.: 181 - 164; insémination artificielle: 100 %; quota: 444 L/j; 7 653 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.

COMMENTAIRES DU JURY: La ferme Joosten est bien de son temps. En 1987, on introduisait l'informatique dans l'entreprise familiale pour gérer de façon moderne le programme alimentaire du troupeau. Pour 1989, on prévoit faire la comptabilité sur informatique.

Au cours de leur visite, les membres du jury ont remarqué la très bonne conservation des fumiers. Les Joosten utilisent un système aérien d'évacuation des fumiers et l'entreposage se fait sur une plate-forme bétonnée.

Cette ferme laitière du comté de Champlain est ordonnée, propre et bien aménagée. En tout, cinq silos, dont trois à grain, servent à l'entreposage. Un chariot motorisé équipé d'une balance sert à l'alimentation du troupeau.

Les Joosten exploitent leur entreprise depuis 1974. En 1983, ils ont participé au concours de la médaille de bronze.

FERME GÉMINI INC. 6
(compagnie) 883

René Gélinas, **Saint-Barnabé-Nord,**
Gisèle C. Gélinas, comté de Maskinongé.
Julien Gélinas et Gisèle G. Gélinas.

POINTS: champs: 176; animaux: 173; main-d'œuvre: 178; administration: 172; interrelation des secteurs: 95; contribution sociale de la famille: 89; total: 883.
CULTURES: superficie cultivée: 193 ha, dont 46,5 loués; boisée: 26,3 ha; totale: 219,3 ha; drainage souterrain: 100 %; orge: 41 ha; blé: 33 ha; maïs-grain: 57 ha; maïs fourrager: 20 ha; prairies: 42 ha.
TROUPEAU: Holstein, 85 % P.N.I., 15 % croisé; 108 vaches, 83 jeunes sujets; moyenne de production: 6 998 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 1 587 L/j; 6 763 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier; volaille: 10 000 poulets à griller.

COMMENTAIRES DU JURY: On trouve sur la Ferme Gémini une équipe d'individus qui se complètent très bien. Cette entreprise est d'ailleurs en activité depuis 1969.

Les Gélinas font une bonne diversification de leurs cultures. Ils cultivent une superficie de 193 ha de sol argileux.

Les fumiers sont évacués à l'aide d'un système souterrain puis entreposés dans une lagune.

La vacherie est de type stabulation à logettes. L'étable est en forme de « L ». Le fourrage et le grain sont entreposés respectivement dans quatre et deux silos.

Cette entreprise laitière possède toute la machinerie nécessaire.

En 1986, les Gélinas drainaient les derniers lots. L'année suivante, ils construisaient une nouvelle laiterie en plus de planter environ 20 000 pins et épinettes. Bientôt, ils prévoient acheter un ordinateur pour gérer l'alimentation des vaches en stabulation libre.

FERME J. CHARTIER & FILS INC. 7
(compagnie) 882

Jacques Chartier, **Champlain,**
Monique Marchand, comté de Champlain.
Claude Chartier et Jocelyn Chartier.

POINTS: champs: 178; animaux: 178; main-d'œuvre: 176; administration: 171; interrelation des secteurs: 92; contribution sociale de la famille: 87; total: 882.
CULTURES: superficie cultivée: 164 ha, dont 20 loués; totale: 164 ha; drainage souterrain: 82 %; drainage superficiel: 18 %; soya: 50 ha; maïs-épis humide: 40 ha; prairies: 74 ha.
TROUPEAU: Holstein, 77 % de race pure, 23 % P.N.I.; 90 vaches, 80 jeunes sujets; moyenne de production: 7 517 kg; M.C.R.: 144 - 151; insémination artificielle: 100 %; quota: 1 180 L/j; 9 486 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.

COMMENTAIRES DU JURY: La Ferme J. Chartier et Fils dispose d'un système très perfectionné pour l'alimentation de son troupeau. Implanté en 1987, il comprend, entre autres choses, un convoyeur et un mélangeur à R.T.M.

Ces exploitants du comté de Champlain ont également innové en ce qui concerne le traitement du soya. L'an dernier, ils se portaient acquéreurs d'un torréfacteur. L'automatisation des activités de torréfaction est d'ailleurs envisagée d'ici la fin de 1988.

Les autres investissements récents réalisés sur cette ferme laitière comprennent la construction d'un silo à maïs humide, l'achat d'un camion 10 roues et l'implantation d'un système de contrôle des mouches. Cette année, on a procédé à l'amélioration du système électrique et de la ventilation dans les bâtiments.

De 1984 à 1987, la production moyenne de lait par vache est passée de 5 783 kg à 7 517 kg.

On compte huit silos sur cette ferme. Les bâtiments comprennent notamment une vacherie de 61 m de longueur.

Les Chartier exploitent leur entreprise depuis 1968.

FERME YVES & YVON LEFEBVRE 8
(société) 881

Yves Lefebvre et Yvon Lefebvre. — **Saint-Justin,** comté de Maskinongé.

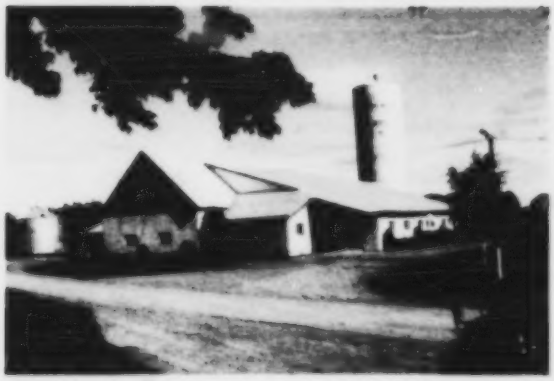

POINTS: champs: 180; animaux: 176; main-d'œuvre: 182; administration: 161; interrelation des secteurs: 93; contribution sociale de la famille: 89; total: 881.
CULTURES: superficie cultivée: 141 ha, dont 12 loués; boisée: 1 ha; totale: 142 ha; drainage superficiel: 100 %; soya: 5 ha; maïs-grain: 25 ha; prairies: 96 ha; pâturages: 15 ha.
TROUPEAU: Holstein, 100 % de race pure; 46 vaches, 47 jeunes sujets; moyenne de production: 7 696 kg; M.C.R.: 167 - 158; insémination artificielle: 100 %; quota: 106 L/j; 10 342 kg m.g./an; contrôle laitier: R.O.P.; production bovine: Holstein, 100 % de race pure; 30 veaux de grain; production porcine: Landrace, 100 % commercial; 300 porcs à l'engrais.

COMMENTAIRES DU JURY: Avec leurs vaches, leurs veaux de grain et leurs porcs, Yves et Yvon Lefebvre ne sont pas des éleveurs comme les autres.

Cette année, les juges ont tenu à souligner la propreté qui règne sur leur ferme, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des bâtiments. La qualité de l'aménagement paysager est aussi à mentionner.

Les Lefebvre obtiennent une bonne productivité de leurs champs. Ceux-ci sont constitués en majeure partie d'un sol argileux. Les pâturages sont bien régis.

Les bâtiments principaux comprennent une vacherie, une porcherie et une remise à machinerie. Celle-ci inclut notamment trois tracteurs, deux presses à foin, deux faucheuses conditionneuses et sept wagons.

Les Lefebvre ont mérité la médaille de bronze en 1983.

LES CULTURES GEORGES FOREST & FILS INC. (compagnie) 9
880

Georges Forest et Eugénie Forest. — **Lavaltrie,** comté de Berthier.

POINTS: champs: 175; animaux: -; main-d'œuvre: 181; administration: 168; interrelation des secteurs: 95; contribution sociale de la famille: 86; total: 880.
CULTURES: superficie cultivée: 83 ha; boisée: 14 ha; totale: 97 ha; drainage souterrain: 63 %; drainage superficiel: 37 %; seigle: 29 ha; pommes de terre: 53,5 ha; fraises: 0,5 ha; érablière: 1 600 entailles.
TROUPEAU: non applicable.

COMMENTAIRES DU JURY: Ce producteur horticole de Lavaltrie possède un entrepôt et une salle d'emballage de très grande qualité.

Pour les opérations culturales comme telles, les Forest ont à leur disposition quatre tracteurs, un planteur, une récolteuse, un classeur et une laveuse à pommes de terre.

Le sol est principalement de nature sablonneuse. Au cours de la dernière année, 87 t d'engrais chimiques ont été appliquées sur les champs. Le fumier de volaille est aussi utilisé comme fertilisant.

Depuis 1984, on a agrandi la remise à machinerie, construit l'entrepôt frigorifique, procédé au contrôle de la nappe d'eau, effectué des travaux d'asphaltage et drainé une superficie de 36 ha. Pour 1988, des travaux de défrichement et d'aplanissement sont prévus. En 1989, on prévoit agrandir à nouveau la remise à machinerie.

Georges et Eugénie Forest dirigent leur entreprise depuis 1964.

FERME PLAISANTE G. & P. ENR. 10
(société) 879

Paul Chartrand et Guylaine Tessier. — **Plaisance,** comté de Papineau.

POINTS: champs: 172; animaux: 176; main-d'œuvre: 177; administration: 171; interrelation des secteurs: 93; contribution sociale de la famille: 90; total: 879.
CULTURES: superficie cultivée: 44,9 ha; boisée: 30,4 ha; totale: 75,3 ha; drainage souterrain: 100 %; orge: 13,6 ha; maïs-grain: 6 ha; maïs fourrager: 6 ha; prairies: 18,4 ha; pâturages: 0,9 ha.
TROUPEAU: Holstein, 56 % de race pure, 44 % P.N.I.; 39 vaches, 27 jeunes sujets; moyenne de production: 8 948 kg; M.C.R.: 184 - 177; insémination artificielle: 100 %; quota: 102 L/j; 8 703 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.

COMMENTAIRES DU JURY: Entre 1985 et 1987, les vaches de la Ferme Plaisante G. et P. ont vu leur moyenne de production laitière augmenter de façon significative. Celle-ci est passée de 7 102 kg en 1985, à 8 780 kg en 1986, avant d'atteindre 8 948 kg en 1987.

On trouve une bonne diversification dans les cultures de cette entreprise laitière du comté de Papineau.

La ferme possède trois silos, soit deux pour le fourrage et un, d'une capacité de 40 t, pour le grain.

Les fumiers sont évacués par un système aérien puis entreposés sur une plate-forme bétonnée.

Un des projets futurs d'investissements consistera à réaménager une vieille grange-étable en remise à machinerie.

Paul et Guylaine se complètent très bien grâce à leur formation respective. Ils exploitent leur entreprise depuis 1981.

FERME DU LAC TRAVERS 11
(entreprise familiale) 872

Réjean Cloutier et Michèle Trudel. — **Sainte-Thècle,** comté de Champlain.

POINTS: champs: 170; animaux: 176; main-d'œuvre: 177; administration: 168; interrelation des secteurs: 94; contribution sociale de la famille: 87; total: 872.
CULTURES: superficie cultivée: 79,7 ha; boisée: 56,5 ha; inculte: 0,8 ha; totale: 137 ha; drainage souterrain: 94 %; drainage superficiel: 6 %; avoine: 2,5 ha; orge: 5,75 ha; maïs fourrager: 3,5 ha; prairies: 47,2 ha; pâturages: 20,7 ha; érablière: 2 500 entailles.
TROUPEAU: Ayrshire, 100 % de race pure; 36 vaches, 33 jeunes sujets; moyenne de production: 6 529 kg; M.C.R.: 191 - 185; insémination artificielle: 100 %; quota: 92 L/j; 7 724 kg m.g./an; contrôle laitier: R.O.P.

COMMENTAIRES DU JURY: À la tête de leur entreprise laitière depuis 1974, Réjean et Michèle bénéficient aujourd'hui d'une bonne qualité de vie. Cela est visible dans le très bon entretien des bâtiments. De plus, une part appréciable de leurs revenus provient de l'exploitation d'une érablière à tubulure. Chaque année, environ 1 200 repas sont servis dans la salle attenante à la sucrerie.

Entre 1986 et 1987, la production moyenne de lait par vache a fait un bond, passant de 5 981 kg à 6 529 kg.

Depuis trois ans, on applique un programme de médecine vétérinaire préventive.

La superficie cultivée est entièrement constituée d'un sol franc. En général, la rotation des cultures y est de cinq ans.

FERME PIERRE PLANTE 12
(entreprise familiale) 871

Pierre Plante et Gisèle F. Plante.

Saint-Laurent (I.O.), comté de Montmorency.

POINTS: champs: 178; animaux: 171; main-d'œuvre: 177; administration: 165; interrelation des secteurs: 92; contribution sociale de la famille: 88; total: 871.
CULTURES: superficie cultivée: 81 ha; boisée: 15 ha; totale: 96 ha, dont 64 loués; drainage souterrain: 80 %; drainage superficiel: 20 %; orge: 15 ha; prairies: 50 ha; pâturages: 16 ha.
TROUPEAU: Holstein, 15 % de race pure, 85 % P.N.I.; 40 vaches, 46 jeunes sujets; moyenne de production: 8 265 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 310 L/j; 7 771 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.

COMMENTAIRES DU JURY: Cette ferme de l'Île d'Orléans obtient une bonne moyenne de production laitière par vache. Celle-ci était de 7 359 kg en 1985 et de 8 144 kg en 1986. En 1987, elle s'élevait à 8 265 kg.

Pierre et Gisèle effectuent une bonne régie du troupeau et des pâturages. La superficie en culture est constituée presque exclusivement d'un sol sablonneux.

Un chariot motorisé sert à l'alimentation du troupeau. L'évacuation des fumiers se fait à l'aide d'un système souterrain tandis que l'entreposage s'effectue sur une plate-forme bétonnée.

Les Plante exploitent leur entreprise depuis 1966. À souligner la beauté et la diversité du potager.

LES FERMES ELWYN & LYNN LANG (société) 13
865

Elwyn Lang et Lynn Lang.

Shawville, comté de Pontiac.

POINTS: champs: 177; animaux: 166; main-d'œuvre: 175; administration: 168; interrelation des secteurs: 92; contribution sociale de la famille: 87; total: 865.
CULTURES: superficie cultivée: 126 ha, dont 48 loués; boisée: 1 ha; totale: 127 ha; drainage souterrain: 92 %; drainage superficiel: 8 %; grains mélangés: 39 ha; maïs fourrager: 13 ha; prairies: 59,6 ha; pâturages: 14,4 ha.
TROUPEAU: Holstein, 25 % de race pure, 75 % P.N.I.; 40 vaches, 45 jeunes sujets; moyenne de production: 7 282 kg; M.C.R.: 153 - 154; insémination artificielle: 100 %; quota: 608 L/j; 1 491 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel; production bovine: 100 % croisé; 9 veaux, 7 bouvillons, 15 vaches, 29 taures.

COMMENTAIRES DU JURY: Elwyn et Lynn Lang exploitent leur entreprise depuis 1974. Exploitation laitière d'abord et avant tout, cette ferme du comté de Pontiac s'est tournée récemment vers l'élevage de bovins de boucherie. Un des buts visés consistait à faire une meilleure utilisation des fourrages.

Les membres du jury ont trouvé une très bonne diversification ainsi qu'une très bonne production dans les champs. Sur cette ferme, on fait généralement usage des nouvelles techniques de culture, les pesticides n'étant utilisés que lorsque c'est nécessaire.

Elwyn et Lynn se tiennent informés sur l'évolution constante des techniques et méthodes agricoles.

Cette ferme est bien identifiée. On constate aussi le bon entretien de ses abords ainsi que la qualité des bâtiments.

Très actif dans le milieu, Elwyn remplit la fonction de directeur de l'U.P.A. en plus d'être l'un des directeurs locaux à la Fédération des producteurs de lait. Pour sa part, Lynn est membre du comité de l'exposition agricole. Quant aux trois garçons, ils font partie des Jeunes ruraux.

FERME GILLES DESCHESNES — 14
(entreprise familiale) — 854

Gilles Deschesnes et Chantale Desrosiers. — **Saint-Léon,** comté de Maskinongé.

POINTS: champs: 180; animaux: 168; main-d'œuvre: 177; administration: 153; interrelation des secteurs: 89; contribution sociale de la famille: 87; total: 854.
CULTURES: superficie cultivée: 72 ha, dont 12 loués; boisée: 20 ha; totale: 102 ha; drainage souterrain: 100 %; orge: 11,8 ha; soya: 10,8 ha; maïs fourrager: 9,3 ha; prairies: 35,1 ha; pâturages: 5 ha.
TROUPEAU: Holstein, 84 % de race pure, 16 % P.N.I.; 30 vaches, 30 jeunes sujets; moyenne de production: 6 629 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 119 L/j; 6 008 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel; production porcine: Yorkshire-Landrace, 6 % de race pure, 22 % hybride, 72 % croisé; 42 truies, 3 verrats, 300 porcelets.

COMMENTAIRES DU JURY: Gilles Deschesnes s'est porté acquéreur de la ferme paternelle en 1981.

Cette ferme bénéficie d'un aménagement paysager de qualité qui s'harmonise avec l'ordre et la propreté ambiants.

Une bonne diversification des cultures caractérise les champs. D'une nature principalement argileuse, ceux-ci sont gardés deux ans en maïs, un en soya, un ou deux en céréales puis en prairies le plus longtemps possible tant que la luzerne donne un rendement satisfaisant.

Les fumiers, évacués par voies aérienne et souterraine, sont entreposés sur une plate-forme bétonnée.

La production moyenne de lait par vache est passée de 5 371 kg en 1985 à 5 727 kg en 1986, puis à 6 629 kg en 1987.

Dans le troupeau porcin, le nombre moyen de porcelets sevrés par portée varie entre 9 et 11.

FERME TESS — 15
(entreprise familiale) — 841

Jean-Marie Tessier et Jeannine Tessier. — **Saint-André-Avellin,** comté de Papineau.

POINTS: champs: 163; animaux: 163; main-d'œuvre: 168; administration: 170; interrelation des secteurs: 90; contribution sociale de la famille: 87; total: 841.
CULTURES: superficie cultivée: 120 ha; boisée: 46 ha; inculte: 16 ha; totale: 182 ha; drainage souterrain: 100 %; orge: 32 ha; maïs fourrager: 14 ha; prairies: 58 ha; pâturages: 16 ha.
TROUPEAU: Holstein, 68 % de race pure, 24 % P.N.I., 8 % croisé; 41 vaches, 36 jeunes sujets; moyenne de production: 7 764 kg; M.C.R.: 168 - 161; insémination artificielle: 95 %; quota: 396 L/j; 5 540 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel; production bovine: 1 taureau Simmental, 26 vaches Hereford, 5 jeunes sujets Hereford, 23 veaux.

COMMENTAIRES DU JURY: La Ferme Tess se spécialise à la fois dans la production de lait et de bovins de boucherie.

En 1985, la moyenne de production de lait par vache était de 7 055 kg. En 1986, elle s'élevait à 7 442 kg. Et l'an dernier, elle atteignait 7 764 kg.

Le sol est exclusivement de nature sablonneuse. Jean-Marie et Jeannine font une bonne pratique culturale qui permet un bon pourcentage de matière organique.

La ferme possède une moulange et une rouleuse. Le grain et le fourrage sont entreposés respectivement dans trois et deux silos.

Jean-Marie et Jeannine exploitent leur entreprise depuis 1960. Avec la présence du fils Robin et du gendre Claude, la relève est bien amorcée sur la Ferme Tess.

FERME FORVIC & FRÈRES ENR. 16
(société) 838

Raymond Fortin et Louis Fortin.

Batiscan, comté de Champlain.

POINTS: champs: 168; animaux: 160; main-d'œuvre: 171; administration: 162; interrelation des secteurs: 91; contribution sociale de la famille: 86; total: 838.
CULTURES: superficie cultivée: 300 ha, dont 80 loués; boisée: 60 ha; totale: 360 ha; drainage souterrain: 12 %; drainage superficiel: 88 %; avoine: 12 ha; orge: 30 ha; maïs-grain: 53 ha; maïs fourrager: 24 ha; prairies: 143 ha; pâturages: 38 ha.
TROUPEAU: Holstein, 100 % de race pure; 85 vaches, 133 jeunes sujets; moyenne de production: 6 673 kg; M.C.R.: 135 - 137; insémination artificielle: 100 %; quota: 864 L/j; 5 660 kg m.g./an; contrôle laitier: R.O.P.; production bovine: Hereford, 27 % de race pure, 73 % commercial; 12 veaux, 40 bouvillons, 11 vaches, 1 taureau, 3 taures.

COMMENTAIRES DU JURY: Ce n'est pas pour rien que la grange-étable en forme de « F » de la Ferme Forvic et Frères est aussi grande. En effet, ses 1 700 m² logent un imposant troupeau de 285 têtes, dont 67 animaux de boucherie.

Pour nourrir leur cheptel, Raymond et Louis Fortin cultivent une immense superficie de 300 ha en grande partie sablonneuse. Mentionnons la très bonne conservation des récoltes.

La machinerie, très bien entretenue et abritée dans quatre remises, inclut six tracteurs et une moissonneuse-batteuse, en plus de la machinerie nécessaire au foin, à l'ensilage et au travail du sol. Cette entreprise du comté de Champlain possède également sept silos dont quatre pour les grains.

Raymond et Louis exploitent leur entreprise depuis 1962. On y trouve une bonne qualité de vie.

FERME DUCHA & FRÈRES ENR. 17
(société) 834

Pierre Châteauneuf, Agathe Deschesnes, Jean Châteauneuf et Claire Lafond.

Batiscan, comté de Champlain.

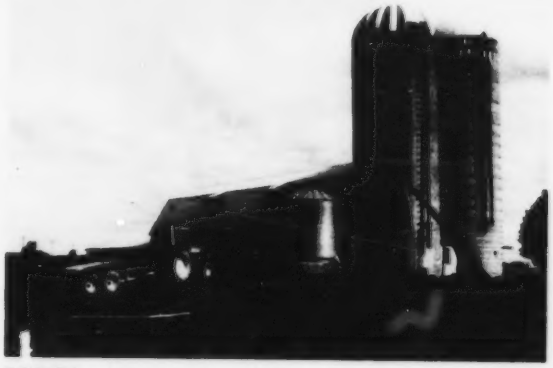

POINTS: champs: 169; animaux: 170; main-d'œuvre: 166; administration: 159; interrelation des secteurs: 86; contribution sociale de la famille: 84; total: 834.
CULTURES: superficie cultivée: 66 ha, dont 15 loués; boisée: 15 ha; totale: 81 ha; drainage souterrain: 84 %; drainage superficiel: 16 %; orge: 15 ha; soya: 11 ha; maïs-grain: 15 ha; prairies: 21 ha; pâturages: 4 ha.
TROUPEAU: Holstein, 97 % de race pure, 3 % P.N.I.; 34 vaches, 29 jeunes sujets; moyenne de production: 7 749 kg; M.C.R.: 168 - 171; insémination artificielle: 100 %; quota: 176 L/j; 7 334 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.

COMMENTAIRES DU JURY: Pierre, Agathe, Jean et Claire exploitent leur entreprise depuis 1976.

En 1984, ils procédaient à l'agrandissement de leur étable et au creusage d'une lagune à fumier. L'année suivante, ils achetaient l'équipement nécessaire à l'évacuation du fumier liquide. Et l'an dernier, ils introduisaient un ordinateur dans le fonctionnement de la ferme avec l'implantation du programme Sigalait.

Après s'être maintenue autour de 7 100 kg entre 1984 et 1986, la production moyenne de lait par vache a fait un bond à 7 749 kg en 1987.

On trouve surtout un sol franc sur cette ferme du comté de Champlain.

La machinerie de la ferme Ducha comprend deux tracteurs, l'équipement complet pour récolter le foin, l'équipement complet pour le fourrage, une citerne à fumier et une génératrice.

Enfin, cette ferme possède quatre silos, dont deux pour les grains.

FERME MARGUERITE 18
(entreprise familiale) 824

Jean-Guy Desjardins et Monique Lussier. **Mont-Laurier,** comté de Labelle.

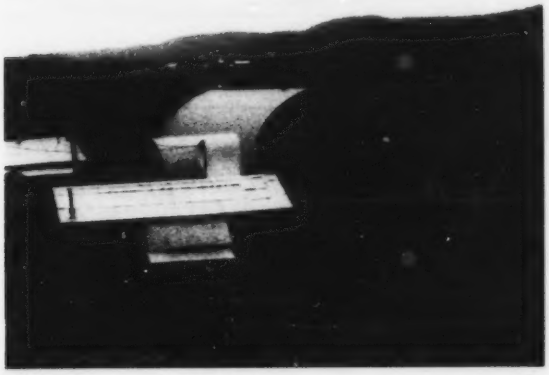

POINTS: champs: 153; animaux: 175; main-d'œuvre: 167; administration: 159; interrelation des secteurs: 89; contribution sociale de la famille: 81; total: 824.
CULTURES: superficie cultivée: 108,5 ha; boisée: 12,2 ha; inculte: 9 ha; totale: 129,7 ha; drainage souterrain: 5 %; drainage superficiel: 95 %; avoine: 12 ha; prairies: 75,5 ha; pâturages: 21 ha.
TROUPEAU: Holstein, 100 % de race pure; 28 vaches, 23 jeunes sujets; moyenne de production: 7 730 kg; M.C.R.: 166 - 159; insémination artificielle: 100 %; quota: 138 L/j; 5 177 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.

COMMENTAIRES DU JURY: Depuis sa participation au concours de la médaille de bronze, en 1983, ce concurrent, qui possède une bonne connaissance de son troupeau, en a réalisé une très bonne amélioration génétique.

Jean-Guy et Monique exploitent leur entreprise depuis 1977. Le sol est argileux à 50 %, l'autre moitié étant constituée de terre franche.

Propre et fonctionnelle, l'étable principale loge les vaches laitières et la relève. On y trouve aussi un enclos pour le vêlage et une stalle pour les jeunes veaux, de même qu'un bureau.

Pour 1989, Jean-Guy et Monique envisagent l'achat de quotas et d'une faucheuse-conditionneuse.

FERME HUBERT LÉONARD 19
(entreprise familiale) 776

Hubert Léonard et Henriette Soucy. **Lac-du-Cerf,** comté de Labelle.

POINTS: champs: 158; animaux: 152; main-d'œuvre: 152; administration: 155; interrelation des secteurs: 80; contribution sociale de la famille: 79; total: 776.
CULTURES: superficie cultivée: 115 ha, dont 24 loués; boisée: 145 ha; inculte: 8 ha; totale: 268 ha; drainage souterrain: 11 %; drainage superficiel: 89 %; avoine: 28,5 ha; maïs fourrager: 5,2 ha; prairies: 31,3 ha; pâturages: 50 ha; érablière: 11 500 entailles.
TROUPEAU: Holstein, 6 % de race pure, 94 % croisé; 33 vaches, 23 jeunes sujets; moyenne de production: 6 779 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 147 L/j; 6 001 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier.

COMMENTAIRES DU JURY: En société avec son frère, Hubert Léonard exploite une érablière avec tubulure de 11 500 entailles qui lui rapporte un très bon revenu d'appoint.

Dans un proche avenir Hubert et Henriette prévoient aménager une plate-forme bétonnée pour l'entreposage des fumiers. Ils envisagent aussi d'agrandir l'étable pour loger tous les animaux. Enfin, ils comptent augmenter de 5 000 le nombre d'entailles de l'érablière.

La production moyenne de lait par vache a connu une augmentation régulière depuis 1984. Cette année-là, elle était de 5 524 kg. L'année d'après, elle passait à 5 920 kg, puis à 5 942 en 1986. Elle était l'an dernier à 6 779 kg.

Le sol est de nature sablonneuse. La rotation des cultures varie de trois à cinq ans.

Hubert et Henriette exploitent leur entreprise depuis 1962. Leur engagement est manifeste dans le milieu agricole.

FERME DANIEL & SYLVIE LACROIX-MONETTE — 20
(entreprise familiale) — 773

Daniel Monette et Sylvie Lacroix-Monette. — **Gracefield,** comté de Gatineau.

POINTS: champs: 143; animaux: 161; main-d'œuvre: 154; administration: 155; interrelation des secteurs: 86; contribution sociale de la famille: 74; total: 773.
CULTURES: superficie cultivée: 80,9 ha, dont 121,4 loués; boisée: 121,4 ha; totale: 202,3 ha, dont 121,4 loués; drainage souterrain: 10 %; drainage superficiel: 90 %; avoine: 7,4 ha; orge: 6 ha; maïs fourrager: 19,9 ha; prairies: 10,5 ha; pâturages: 37,1 ha.
TROUPEAU: 3 taureaux Simmental, 78 vaches Hereford, 5 jeunes sujets Simmental, 72 veaux.

COMMENTAIRES DU JURY: Daniel et Sylvie possèdent un boisé de plus de 120 ha de superficie. Ils en font une utilisation rationnelle et économique. Soulignons également l'utilisation en commun de la machinerie agricole. Il s'agit là d'une très belle façon de réduire la capitalisation en machinerie.

Cette ferme du comté de Gatineau est en activité depuis 1975. On y fait principalement l'élevage de vaches-veaux et, dans une moindre mesure, on y élève des bovins pour la reproduction. Le sol est de nature franche.

Parmi les projets d'investissements, mentionnons le défrichement d'un lot, l'élevage de génisses Simmental pour la vente, la construction d'une nouvelle maison, l'érection d'une plateforme pour le fumier et enfin la poursuite du chaulage et des travaux de drainage.

FERME JÉRÔME PATRY — 21
(entreprise familiale) — 768

Jérôme Patry et Cécile Lefebvre. — **Gracefield,** comté de Gatineau.

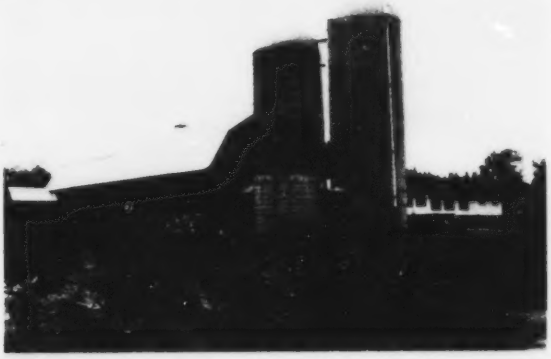

POINTS: champs: 149; animaux: 152; main-d'œuvre: 153; administration: 156; interrelation des secteurs: 85; contribution sociale de la famille: 73; total: 768.
CULTURES: superficie cultivée: 57,3 ha; boisée: 93 ha; inculte: 10 ha; totale: 160,3 ha; drainage souterrain: 56 %; drainage superficiel: 44 %; maïs fourrager: 7,4 ha; sarrasin: 4 ha; prairies: 20,2 ha; pâturages: 25,7 ha.
TROUPEAU: Holstein, 100 % P.N.I.; 30 vaches, 40 jeunes sujets; insémination artificielle: 100 %; quota: 268 L/j; 2 695 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier.

COMMENTAIRES DU JURY: Le sol est constitué presque exclusivement d'une terre sablonneuse. Le maïs y est cultivé deux années d'affilée en début de rotation. Évacué à l'aide d'un système souterrain, le fumier est entreposé dans une fosse. La ferme possède l'équipement complet pour le fourrage, les foins et les semences.

Les bâtiments principaux comprennent une étable, une remise à machinerie et deux silos à fourrage.

Jérôme et Cécile exploitent leur ferme depuis 25 ans. Leur relève est actuellement en formation sur d'autres fermes.

FERME S.M.A. **CLASSE B**
(communauté religieuse S.C.Q.) **890**

Majella Pichette, **Beauport,**
agronome. comté de Montmorency.

POINTS: champs: 180; animaux: 177; main-d'œuvre: 177; administration: 171; interrelation des secteurs: 90; contribution sociale de la famille: 95; total: 890.
CULTURES: superficie cultivée: 326 ha, dont 50 loués; boisée: 45 ha; inculte: 13 ha; totale: 384 ha; drainage souterrain: 76 %; drainage superficiel: 24 %; avoine: 6 ha; orge: 21 ha; prairies: 189 ha; pâturages: 88 ha; pommes de terre: 10 ha; maïs sucré: 12 ha.
TROUPEAU: Holstein, 100 % de race pure; 115 vaches, 126 jeunes sujets; moyenne de production: 7 597 kg; M.C.R.: 163 - 161; insémination artificielle: 100 %; quota: 1 730 L/j; 7 879 kg m.g./an; contrôle laitier: R.O.P.; production bovine: Holstein, 100 % de race pure; 18 veaux, 70 bouvillons.

COMMENTAIRES DU JURY: La Ferme S.M.A. sort de l'ordinaire. Propriété d'une communauté religieuse, cette entreprise laitière du comté de Montmorency est également un lieu de formation pour les futurs professionnels en agriculture.

Avec un cheptel de 115 vaches et une superficie cultivée de 326 ha, tout semble avoir une ampleur inhabituelle sur cette ferme. Entre autres, on y utilise 11 tracteurs. On y trouve aussi un grand bureau d'administration, quatre serres ainsi qu'une vaste grange-étable de 91 m de long.

La production moyenne de lait par vache est à la fois élevée et stable. Entre 1984 et 1986, elle est passée successivement de 7 628 kg à 7 610 kg, puis à 7 597 kg.

Environ la moitié de la terre cultivée est de nature argileuse.

Entre 1987 et 1988, on a procédé à l'achat d'un micro-ordinateur, de six séchoirs à foin et d'un distributeur de moulée. On a aussi construit une fromagerie. D'ici 1991, les gestionnaires de cette ferme prévoient la construction de deux silos et d'une étable à génisses, en plus de faire du transfert d'embryons.

CONCURRENTS
À LA MÉDAILLE DE BRONZE

Dans le cadre du concours de l'Ordre du mérite agricole 1988, la Ferme Vianney Turcot de Saint-André-Avellin, comté de Papineau, a mérité la première médaille de bronze. On remarque, dans l'ordre habituel: Marguerite et Guylaine Turcot (assises) ainsi que Martin, Vianney et Isabelle Turcot (avec son bébé Jonathan), de même que Mario Charron.

FERME VIANNEY TURCOT 1
(entreprise familiale) 883

Vianney Turcot et Marguerite Turcot.

Saint-André-Avellin, comté de Papineau.

POINTS: champs : 178 ; animaux : - ; main-d'œuvre : 174 ; administration : 169 ; interrelation des secteurs : 93 ; contribution sociale de la famille : 88 ; total : 883.
CULTURES: superficie cultivée : 90 ha, dont 20 loués ; boisée : 80 ha ; totale : 170 ha ; drainage souterrain : 11 % ; drainage superficiel : 89 % ; navet : 3 ha ; chou : 4 ha ; pommes de terre : 40 ha ; avoine : 43 ha.
TROUPEAU: non applicable.

COMMENTAIRES DU JURY: Vianney et Marguerite exploitent leur entreprise depuis 1974. Au cours des trois dernières années, les projets d'investissements réalisés sur leur ferme du comté de Papineau ont porté sur la construction d'une remise à machinerie, l'agrandissement et la construction d'entrepôts ainsi que sur l'achat de terre.

Les bâtiments et la maison sont disposés et aménagés de façon fonctionnelle en plus d'être adaptés aux besoins de l'entreprise. On trouve deux entrepôts longs respectivement de 24 m et 32 m.

Aux champs, on observe de bonnes pratiques culturales intégrées à une régie efficace. La rotation des cultures, combinée à un programme de fertilisation basé sur des analyses de sol, permet des enfouissements réguliers de matière organique sous forme d'engrais vert ou de fumier. D'ailleurs, la conservation des sols représente un problème de taille pour les producteurs de pommes de terre du Québec.

En général, la rotation des cultures donne un an en pomme de terre suivi d'un an en avoine, ou un an en navet et chou suivi d'un an en avoine.

La ferme Turcot possède une machinerie convenable, bien entretenue et remisée dans des bâtiments appropriés. Elle comprend quatre tracteurs, un semoir à grain ainsi que toute la machinerie pour la culture de la pomme de terre et la classification du navet et du chou.

Un système d'irrigation, disposé en un endroit stratégique, maintient au besoin l'humidité nécessaire. L'humidité est un facteur limitatif dans ces sols à texture légère.

En plus des activités de production, les employés sont affectés aux diverses opérations de mise en marché, dont le lavage, l'ensachage, le classement et la livraison des légumes. Cette diversité des tâches permet une répartition du travail à longueur d'année.

La ferme Turcot recrute une bonne partie de sa clientèle parmi les restaurateurs de la région. Elle fait également affaires avec un important distributeur qui voit à l'écoulement des produits. Cette mise en marché, qui permet la rentabilité des opérations, est basée sur la qualité des produits et la régularité des approvisionnements.

FERME COUBI INC. 2
(compagnie) 881

Pierre Coutu et Sylvie Bibeau.

Sainte-Élisabeth, comté de Joliette.

POINTS: champs: 178; animaux: 175; main-d'œuvre: 181; administration: 162; interrelation des secteurs: 91; contribution sociale de la famille: 94; total: 881.
CULTURES: superficie cultivée: 76 ha, dont 16 loués; totale: 76 ha; drainage souterrain: 78 %; drainage superficiel: 22 %; orge: 2 ha; maïs-grain: 21 ha; prairies: 46 ha; pâturages: 7 ha.
TROUPEAU: Holstein, 95 % de race pure, 5 % croisé; 44 vaches, 35 jeunes sujets; moyenne de production: 8 120 kg; M.C.R.: 172 - 170; insémination artificielle: 100 %; quota: 385 L/j; 7 400 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.

COMMENTAIRES DU JURY: Depuis les débuts de la Ferme Coubi en 1981, Pierre et Sylvie ont pour objectif de monter un troupeau entièrement constitué de bêtes de race pure. Pour cela, ils achètent chaque année des vaches et des taures de race pure. Chaque année, ils font également de la tramplantation embryonnaire. Ce concurrent exerce un très bon suivi de la régie du troupeau.

La qualité des bâtiments ainsi que leur apparence générale constituent un des points forts de cette ferme du comté de Joliette.

Pierre et Sylvie font une bonne gestion technico-économique de leurs champs de nature argileuse. En général, les cultures font la rotation suivante: quatre ans en maïs, un en orge et entre quatre et cinq en luzerne.

FERME VIEUX SAULE ENR. 3
(société) 873

Mario Perreault et Lynda Perreault.

Saint-Esprit, comté de Montcalm.

POINTS: champs: 175; animaux: 176; main-d'œuvre: 179; administration: 160; interrelation des secteurs: 89; contribution sociale de la famille: 94; total: 873.
CULTURES: superficie cultivée: 105 ha, dont 60 loués; totale: 105 ha; drainage souterrain: 86 %; drainage superficiel: 14 %; orge: 26 ha; maïs-grain: 14 ha; prairies: 46 ha; pâturages: 19 ha.
TROUPEAU: Holstein, 100 % de race pure; 32 vaches, 43 jeunes sujets; moyenne de production: 7 095 kg; M.C.R.: 154 - 151; insémination artificielle: 100 %; quota: 55 L/j; 6 969 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.

COMMENTAIRES DU JURY: Mario et Lynda exploitent leur entreprise depuis 1984 et le moins qu'on puisse dire c'est qu'elle se développe vite et bien.

D'abord, le troupeau a été complètement «reconstruit» entre 1985 et 1987. Durant la même période, après avoir agrandi le bâtiment servant à l'élevage, on a rénové la vacherie. Cette année, la ferme se dotera d'une fosse à fumier en béton.

La Ferme Vieux Saule utilise un excellent système de classement des registres comptables. Les divers outils de gestion sont bien utilisés. Cela se traduit par une grande efficacité dans chacune des unités de travail. Cela donne aussi une régie du troupeau efficace et bien planifiée.

FERME JANCLOD — 4
(entreprise familiale) — 870

Jean-Claude Vermette et Marie-Claire Vermette. — **Plaisance,** comté de Papineau.

POINTS: champs: 175; animaux: 177; main-d'œuvre: 177; administration: 162; interrelation des secteurs: 90; contribution sociale de la famille: 89; total: 870.
CULTURES: superficie cultivée: 78 ha, dont 22 loués; boisée: 27 ha; inculte: 2 ha; totale: 107 ha; drainage souterrain: 76 %; drainage superficiel: 24 %; orge: 18 ha; prairies: 42 ha; pâturages: 18 ha.
TROUPEAU: Holstein, 69 % de race pure, 31 % P.N.I.; 39 vaches, 34 jeunes sujets; moyenne de production: 7 795 kg; M.C.R.: 161 - 160; insémination artificielle: 100 %; quota: 260 L/j; 6 910 kg m.g./an; contrôle laitier: R.O.P.

COMMENTAIRES DU JURY: Cette ferme du comté de Papineau possède un troupeau laitier de qualité offrant une production intéressante. De 1984 à 1987, la production moyenne par vache est passée de 5 653 kg à 7 795 kg.

Un autre point fort concerne la qualité des cultures. Le sol, de nature presque entièrement argileuse, suit une rotation de six ans: deux en céréales et quatre en foin.

La qualité des bâtiments de ferme est à souligner, en particulier la propreté et l'ordre qui règnent dans l'étable.

Jean-Claude et Marie-Claire exploitent leur entreprise depuis 1979. Au début, tout était à faire. Entre 1979 et 1983, ils ont construit une remise à machinerie et l'atelier de réparation. Ils ont aussi drainé et construit des silos à grains. De 1985 à 1987, il y eut la construction de la grange-étable, de la laiterie et du garage, en plus de l'aménagement de la fosse à purin. Au fil des ans, on a aussi nettoyé et aménagé le boisé durant l'hiver.

Pour 1989-1990, il restera à compléter le drainage, refaire les clôtures, finir l'aménagement du boisé et... construire une petite cabane à sucre!

FERME RIGO — 5
(société) — 868

Yvon Richard et Louise Gauthier. — **Pont-Rouge,** comté de Portneuf.

POINTS: champs: 175; animaux: 177; main-d'œuvre: 179; administration: 157; interrelation des secteurs: 89; contribution sociale de la famille: 91; total: 868.
CULTURES: superficie cultivée: 115 ha; boisée: 12 ha; totale: 127 ha; drainage souterrain: 100 %; féverole: 3,3 ha; prairies: 101,7 ha; pâturages: 10 ha.
TROUPEAU: Holstein, 65 % de race pure, 26 % P.N.I., 9 % croisé; 59 vaches, 61 jeunes sujets; moyenne de production: 8 341 kg; M.C.R.: 176 - 175; insémination artificielle: 100 %; quota: 705 L/j; 6 068 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q.-Officiel.

COMMENTAIRES DU JURY: La terre que cultivent les Richard leur appartient désormais en totalité puisqu'ils ont acquis au cours des dernières années plus de 60 ha de terrain. Ils y ont d'ailleurs implanté une très belle luzernière.

Leur troupeau bénéficie de vastes bâtiments bien aménagés. Le jury a noté la propreté et la tenue impeccable de la section de l'étable réservée aux veaux. Le troupeau affiche un rendement très élevé de même qu'une bonne conformation.

Les exploitants de la ferme Rigo n'ont pas cessé d'investir dans leur entreprise: achat de quota, agrandissement de la chambre à lait, construction d'un bureau, etc. Au cours de la seule année 1987, l'exploitation a été dotée d'un silo hermétique, d'une mangeoire à ensilage, d'une plate-forme à vaches, d'une faneuse, d'une rouleuse à grain et d'une faneuse. Les Richard comptent également agrandir la grange à foin et acquérir un chariot électronique pour le maïs humide.

Bref, ces concurrents n'épargnent aucun effort pour le développement de leur très belle ferme.

FERME BICOLORE ENR. 6
(société) 867

Carole Doucet, Joseph Bourassa et Alain Bourassa. — **Trois-Rivières,** comté de Saint-Maurice.

POINTS: champs: 171; animaux: 179; main-d'œuvre: 177; administration: 160; interrelation des secteurs: 90; contribution sociale de la famille: 90; total: 867.
CULTURES: superficie cultivée: 48 ha; boisée: 8 ha; totale: 56 ha; drainage souterrain: 75 %; drainage superficiel: 25 %; maïs fourrager: 6 ha; prairies: 26 ha; pâturages: 16 ha.
TROUPEAU: Holstein, 100 % de race pure; 30 vaches, 36 jeunes sujets; moyenne de production: 8 937 kg; M.C.R.: 194 - 194; insémination artificielle: 100 %; quota: 396 L/j; 2 826 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q.- Officiel.

COMMENTAIRES DU JURY: Cette ferme porte un nom assez poétique mais ses exploitants ont les deux pieds sur terre. En effet, les Bourassa gèrent un remarquable troupeau de vaches laitières. Les bêtes, de race pure, affichent une moyenne de production de 8 937 kg et sont soumises à une régie sans faille.

De l'avis du jury, le troupeau bénéficie d'un très bon potentiel génétique. Il est logé dans une vaste grange-étable. Aux champs, la famille Bourassa applique une excellente gestion technique. La rotation des cultures se fait tous les quatre ou cinq ans.

Depuis 1984, les Bourassa ont agrandi l'étable ainsi que la maison de la ferme. Ils ont acquis du quota laitier et un nouveau tracteur. Ils ont aussi construit une remise à machinerie. Ces concurrents ont l'intention, au cours des prochaines années, de construire une étable à taures froide.

En un mot, la ferme Bicolore poursuit sa lancée depuis le début de son exploitation en 1983.

FERME LOUFLAM ENR. 7
(société) 861

Jean Laflamme et Louise Brisson. — **Sainte-Thècle,** comté de Champlain.

POINTS: champs: 173; animaux: 167; main-d'œuvre: 173; administration: 163; interrelation des secteurs: 90; contribution sociale de la famille: 95; total: 861.
CULTURES: superficie cultivée: 61 ha; boisée: 2,5 ha; inculte: 0,5 ha; totale: 64 ha; drainage souterrain: 77 %; drainage superficiel: 23 %; orge: 12 ha; prairies: 35 ha; pâturages: 14 ha.
TROUPEAU: Holstein, 50 % de race pure, 50 % Suisses-Brunes; 34 vaches, 21 jeunes sujets; moyenne de production: 7 136 kg; M.C.R.: 162 - 160; insémination artificielle: 100 %; quota: 435 L/j; 2 548 kg m.g./an; contrôle laitier: R.O.P.

COMMENTAIRES DU JURY: Jean Laflamme est membre du Syndicat de gestion agricole Champlain-Laviolette depuis sa fondation en 1980. Cela n'est sans doute pas étranger au fait qu'à la ferme Louflam, la comptabilité est fort bien tenue. L'exploitation affiche également une grande efficacité pour chaque unité de travail, résultat d'une bonne gestion agricole.

Le jury a également noté que Jean Laflamme et Louise Brisson sont largement engagés dans leur milieu professionnel. Ils ont aussi la tête pleine de projets: ils doivent compléter le drainage souterrain de leur terre, construire une remise à machinerie, remplacer le système de ventilation de l'étable et procéder à l'aménagement paysager de leur environnement.

Jean et Louise exploitent leur ferme depuis 1979 et, de toute évidence, ils entendent améliorer tous les aspects de leur production. Un bel exemple à suivre!

LA FERME PITTET INC. 8
(compagnie) 860

André Pittet,
Jean-Marc Pittet,
Alphonse Pittet,
Berthe Pittet et Patricia Pittet.

Saint-Tite,
comté de Champlain.

POINTS: champs: 175; animaux: 161; main-d'œuvre: 172; administration: 167; interrelation des secteurs: 90; contribution sociale de la famille: 95; total: 860.
CULTURES: superficie cultivée: 158 ha dont 22 loués; boisée: 25,7 ha; inculte: 16,3 ha; totale: 200 ha; drainage souterrain: 100 %; orge: 29 ha; blé: 20 ha; maïs fourrager: 18 ha; prairies: 91 ha.
TROUPEAU: Holstein, 100 % croisé; 113 vaches, 95 jeunes sujets; moyenne de production: 7 571 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 860 L/j; 21 984 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier.

COMMENTAIRES DU JURY: Les Pittet ne font pas qu'exploiter une très belle ferme laitière. Ils sont aussi très engagés dans leur milieu professionnel et puis surtout, ils ont un souci constant de se perfectionner et d'améliorer leurs connaissances agricoles.

Pas étonnant que leurs champs soient soumis à une excellente régie et qu'ils aient recours à des outils de gestion fort bien adaptés.

Les exploitants disposent d'excellentes fosses à fumier. Ils ont comme projets d'agrandir la vacherie et de construire une nouvelle laiterie qui sera dotée d'un équipement de traite plus moderne.

Somme toute, cette famille fort dynamique n'entend pas se satisfaire de ses succès actuels: le développement et la croissance font partie de ses préoccupations quotidiennes.

FERME ARNAUD ENR. 9
(société) 854

Raymond St-Arnaud et Lucie G. St-Arnaud.

Saint-Narcisse,
comté de Champlain.

POINTS: champs: 171; animaux: 174; main-d'œuvre: 172; administration: 162; interrelation des secteurs: 88; contribution sociale de la famille: 87; total: 854.
CULTURES: superficie cultivée: 128 ha dont 15 loués; boisée: 22 ha; inculte: 5 ha; totale: 155 ha; drainage souterrain: 100 %; orge: 55,5 ha; prairies: 63,7 ha; pâturages: 8,8 ha.
TROUPEAU: Holstein, 100 % de race pure; 45 vaches, 55 jeunes sujets; moyenne de production: 8 619 kg; M.C.R.: 181 - 164; insémination artificielle: 100 %; quota: 643 L/j; 3 420 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.

COMMENTAIRES DU JURY: Raymond et Lucie St-Arnaud possèdent une connaissance approfondie de leurs bêtes et la tenue de bons registres leur permet d'exercer une régie efficace du troupeau et d'obtenir un rendement bien au-dessus de la moyenne.

C'est depuis 1975 que les St-Arnaud exploitent leur ferme laitière de Saint-Narcisse. Depuis ce temps, ils n'ont pas cessé d'améliorer leur entreprise.

À court terme, les St-Arnaud ont l'intention de construire une vacherie moderne et d'acheter des embryons de façon à améliorer le potentiel génétique du troupeau.

Cette ferme affiche déjà de très bons résultats et sa santé financière devrait permettre, selon les juges, la réalisation de tous les objectifs de l'entreprise.

FERME JANSS INC. 9
(compagnie) 854

Johannes Janssen, **Saint-Basile-Station,**
Marianne Janssen, comté de Portneuf.
Henri Janssen et Sylvie Vallières.

POINTS: champs: 170; animaux: 176; main-d'œuvre: 173; administration: 159; interrelation des secteurs: 89; contribution sociale de la famille: 87; total: 854.
CULTURES: superficie cultivée: 115 ha; boisée: 1 ha; totale: 116 ha; drainage souterrain: 90 %; drainage superficiel: 10 %; orge: 15 ha; maïs-épis: 20 ha; prairies: 75 ha; pâturages: 5 ha.
TROUPEAU: Holstein, 100 % de race pure; 50 vaches, 58 jeunes sujets; moyenne de production: 7 202 kg; M.C.R.: 152 - 150; insémination artificielle: 100 %; quota: 719 L/j; 4 962 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.

COMMENTAIRES DU JURY: Les Janssen ne sont pas tombés de la dernière pluie car c'est depuis 1956 qu'ils exploitent leur ferme laitière de Saint-Basile-Station.

Aux champs, les Janssen appliquent une excellente régie. Leur troupeau de vaches de race pure affiche une moyenne de 7 202 kg. Les exploitants possèdent une excellente connaissance des bêtes qui composent le troupeau. Selon les juges, ce troupeau présente un bon potentiel génétique. L'exploitation des Janssen est dotée de deux vastes étables et d'une grange qui sert de remise à foin. Récemment, les exploitants ont acquis une faucheuse rotative et une nouvelle presse à foin.

De l'avis du jury, les Janssen exercent un bon contrôle des eaux usées et du fumier. En un mot, chaque étape de la production est surveillée de près chez ces agriculteurs.

FERME BOUCHARD 11
(société) 853

Gaétan Bouchard, **Saint-Étienne-des-Grès,**
René Bouchard, comté de Saint-Maurice.
Yvan Bouchard, François Bouchard,
Rolland Bouchard et Lucille Bouchard.

POINTS: champs: 177; animaux: 159; main-d'œuvre: 174; administration: 162; interrelation des secteurs: 93; contribution sociale de la famille: 88; total: 853.
CULTURES: superficie cultivée: 230 ha dont 84 loués; boisée: 160 ha; inculte: 29 ha; totale: 419 ha; drainage superficiel: 100 %; avoine: 24 ha; orge: 55 ha; maïs fourrager: 40 ha; maïs-grain: 30 ha; prairies: 79 ha; pâturages: 2 ha; érablière: 900 entailles.
TROUPEAU: Holstein, 100 % de race pure; 102 vaches, 108 jeunes sujets; moyenne de production: 6 700 kg; insémination artificielle: 95 %; quota: 950 L/j; 8 840 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier; production bovine: 15 veaux, 100 % croisé; 50 bouvillons, 100 % croisé.

COMMENTAIRES DU JURY: Cette exploitation agricole couvre des étendues considérables: 230 hectares sont en culture. Heureusement, les Bouchard sont nombreux et ils forment une solide équipe de travail. Les juges ont d'ailleurs noté la très grande efficacité par unité de travail: de l'érablière à la culture des grains de semence.

Les champs sont aisément accessibles grâce à de bons chemins de ferme. Les bâtiments sont nombreux, bien utilisés et entretenus. Les deux élevages -les vaches laitières et l'engraissement de bovins de boucherie- sont bien menés. Au cours des dernières années, les Bouchard ont transformé l'étable à attaches en stabulation libre et ils ont construit un cinquième silo. Prochainement, ils entendent procéder au rehaussement d'un silo, à l'excavation d'une fosse à fumier et au drainage de quelques morceaux de terre.

Bref, cette exploitation peut compter sur le dynamisme et le souci du travail bien fait d'une solide famille d'agriculteurs.

FERME LAURELOU — 12
(société) — 852

Laurier Carrier et Louiselle Pelletier. — **Saint-Augustin-de-Desmaures,** comté de Portneuf.

POINTS: champs: 172; animaux: 165; main-d'œuvre: 169; administration: 164; interrelation des secteurs: 87; contribution sociale de la famille: 95; total: 852.
CULTURES: superficie cultivée: 44,5 ha; boisée: 0,5 ha; totale: 45 ha; drainage souterrain: 74 %; drainage superficiel: 26 %; maïs fourrager: 4 ha; prairies: 27,5 ha; pâturages: 13 ha.
TROUPEAU: Holstein, 35 % de race pure, 65 % P.N.I.; 32 vaches, 22 jeunes sujets; moyenne de production: 7 586 kg; insémination artificielle: 95 %; quota: 456 L/j; 2 735 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.

COMMENTAIRES DU JURY: La ferme de Laurier Carrier et de Louiselle Pelletier est un milieu propice au développement de la relève. Qui plus est, Laurier et Louiselle participent régulièrement aux activités du monde agricole.

À la ferme Laurelou, on possède et on applique d'excellents outils de gestion. La comptabilité est particulièrement bien tenue. Aux champs, les fertilisants sont toujours choisis en regard des données des analyses du sol. Laurier et Louiselle ont notamment recours au fumier comme fertilisant et, de l'avis du jury, ils exercent un excellent contrôle sur l'ensemble du fumier produit par le troupeau.

La rotation des cultures varie selon les rendements obtenus et la nature du sol. Par exemple, les prairies sont renouvelées tous les cinq ans et les pâturages tous les quatre ans environ.

D'ici les deux prochaines années, les propriétaires devraient avoir complété le drainage et construit un solage à la plate-forme à fumier. On entend également acheter du quota chaque année pour suivre l'amélioration du troupeau.

FERME YVES MONTPLAISIR — 13
(entreprise familiale) — 844

Yves Montplaisir et Caroline Dubois. — **Sainte-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine,** comté de Champlain.

POINTS: champs: 166; animaux: 167; main-d'œuvre: 172; administration: 158; interrelation des secteurs: 87; contribution sociale de la famille: 94; total: 844.
CULTURES: superficie cultivée: 90 ha; boisée: 20 ha; totale: 110 ha; drainage souterrain: 33 %; drainage superficiel: 67 %; maïs-grain humide: 18 ha; prairies: 57 ha; pâturages: 15 ha.
TROUPEAU: Holstein, 100 % de race pure; 45 vaches, 42 jeunes sujets; moyenne de production: 7 031 kg; M.C.R.: 150 - 151; insémination artificielle: 100 %; quota: 447 L/j; 2 999 kg m.g./an; contrôle laitier: R.O.P.

COMMENTAIRES DU JURY: C'est en 1986 que le père de Yves Montplaisir transféra son exploitation agricole à son fils. Les deux travaillaient ensemble depuis 1982. Depuis ce temps, Yves et Caroline veillent à la bonne marche de l'entreprise.

Leur travail est effectué avec grand soin puisque les juges ont noté la tenue impeccable des registres comptables et l'excellent potentiel génétique du troupeau. Ils ont également conclu que les travaux de la ferme sont exécutés de façon très économique.

Les bâtiments de la ferme se composent d'une étable, d'une petite remise, d'un hangar, d'une étable secondaire, de quatre silos et, bien sûr, d'une résidence.

Au cours des prochaines années, Yves et Caroline ont l'intention de construire une nouvelle remise et d'acquérir du quota.

FERME DU MITAN ENR. 14
(société) 843

Lucien Létourneau, Jean Létourneau, Alain Létourneau et Madeleine Létourneau.
Saint-Jean (Île d'Orléans), comté de Montmorency.

POINTS: champs: 167; animaux: 167; main-d'œuvre: 173; administration: 155; interrelation des secteurs: 89; contribution sociale de la famille: 92; total: 843.
CULTURES: superficie cultivée: 58,59 ha dont 31,08 loués; boisée: 8,78 ha; totale: 67,37 ha; drainage souterrain: 67 %; drainage superficiel: 23 %; avoine: 7,2 ha; orge: 7,12 ha; prairies: 31,02 ha; pâturages: 13,25 ha; érablière: 1 400 entailles.
TROUPEAU: Holstein, 74 % de race pure, 26 % P.N.I., 45 vaches, 57 jeunes sujets; moyenne de production: 6 146 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 336 L/j; 5 015 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier.

COMMENTAIRES DU JURY: Située dans le cadre enchanteur de l'Île d'Orléans, la ferme laitière des Létourneau offre un joli coup d'œil: les bâtiments sont propres et bien aménagés.

Cette famille d'agriculteurs possède une très bonne connaissance de son troupeau et elle utilise de façon très rationnelle tous les bâtiments de la ferme: grange, étable, remise et garage.

Les champs sont labourés tous les quatre ans. Les Létourneau exercent un bon contrôle des eaux usées et du fumier. Bref, cette famille voit à ce que toutes les opérations se fassent avec un maximum d'efficacité.

FERME DU BEAUPORC ENR. 15
(société) 835

Denis Beaudoin et Roseline Cossette.
Saint-Luc, comté de Champlain.

POINTS: champs: —; animaux: 172; main-d'œuvre: 168; administration: 156; interrelation des secteurs: 87; contribution sociale de la famille: 83; total: 835.
CULTURES: non applicable
TROUPEAU: NY, JJ, 6 % de race pure, 94 % hybrides, 10 verrats Duroc, 171 truies Landrace-Yorkshire, 12 truies d'élevage Landrace-Yorkshire, 600 porcelets; nombre moyen de mises bas par année: 2,44; contrôle: P.A.T.P.Q.

COMMENTAIRES DU JURY: Denis Beaudoin est un producteur porcin fort compétent. Les truies de sa ferme affichent, en effet, une étonnante longévité et le nombre de porcelets sevrés par truie (10,2) est supérieur à la moyenne obtenue par les producteurs porcins du Québec.

De l'avis du jury, ce succès est imputable au programme d'hygiène préventive qu'applique Denis Beaudoin à son troupeau. Il a aussi adopté un excellent programme de gestion.

Le bâtiment principal de son exploitation renferme la quarantaine, la section de gestation et de mise bas de même que la pouponnière.

En 1982, Denis a procédé à la rénovation de la porcherie et en 1987, il a agrandi la pouponnière. L'année suivante, des échangeurs de chaleur ont été installés. D'ici peu de temps, il entend isoler les murs de la porcherie et remplacer les prises d'air. Il a également l'intention de construire une nouvelle quarantaine et un premier engraissement. Bref, l'exploitation porcine de Denis Beaudoin connaîtra de nouveaux développements.

FERME RENÉ MARCOUILLER — 16
(entreprise familiale) — 829

René Marcouiller et Hélène Gélinas. — **Saint-Barnabé-Nord,** comté de Saint-Maurice.

POINTS: champs: 166; animaux: 165; main-d'œuvre: 166; administration: 160, interrelation des secteurs: 86; contribution sociale de la famille: 86; total: 829.
CULTURES: superficie cultivée: 66 ha; boisée: 6 ha; totale: 72 ha; drainage souterrain: 40 %; drainage superficiel: 60 %; orge: 13,1 ha; maïs fourrager: 11 ha; prairies: 31,9 ha; pâturages: 10 ha.
TROUPEAU: Holstein, 86 % P.N.I., 14 % croisé; 31 vaches, 19 jeunes sujets; moyenne de production: 7 050 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 67 L/j; 6 502 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier; production bovine: Holstein, Charolais, 100 % croisé, 12 veaux, 3 bouvillons.

COMMENTAIRES DU JURY: Les deux élevages de cette ferme de Saint-Barnabé, les vaches laitières et les bovins de boucherie, sont fort bien menés. Les juges ont noté le bon rendement laitier et le faible coût de production du lait qui favorise la rentabilité de l'entreprise de René Marcouiller.

La régie et la fertilisation des champs de luzerne entraînent une très grande productivité de cette légumineuse. Une luzernière en semis pur établie au printemps a belle apparence.

René Marcouiller projette d'acquérir, dans un proche avenir, un silo à grain et une rouleuse de même qu'un deuxième séchoir à foin. Il envisage également de compléter le drainage souterrain. Cette exploitation poursuit donc son développement.

FERME JARAY — 17
(entreprise familiale) — 827

Reynald Jacob et Denise Jacob. — **Saint-Stanislas,** comté de Champlain.

POINTS: champs: 170; animaux: 161; main-d'œuvre: 165; administration. 160; interrelation des secteurs: 86; contribution sociale de la famille: 85; total: 827.
CULTURES: superficie cultivée: 70 ha; boisée: 32 ha; inculte: 1,8 ha; totale: 103, 8 ha; drainage souterrain: 100 %; orge: 15,6 ha; prairies: 46,6 ha; pâturages: 7,8 ha.
TROUPEAU: Holstein, 100 % croisé; 33 vaches, 31 jeunes sujets; moyenne de production: 7 280 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 318 L/j; 4 526 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier.

COMMENTAIRES DU JURY: Reynald Jacob ne fait pas les choses à moitié. La gestion de son exploitation agricole est bien suivie et très efficace. Aux champs, par exemple, les pratiques culturales sont bien appropriées et conduisent à des rendements enviables.

C'est depuis 1970 que Reynald exploite cette entreprise. Au fil des ans, il a complété le système de drainage souterrain et agrandi la grange-étable. Il a également acquis du quota chaque année. Dans un proche avenir, il envisage de « remettre en condition » un lot de terre qu'il a récemment acheté. La rotation est d'un an en céréales et de quatre ans en foin.

FERME DUPAS ENR. 18
(société) 823

François Drainville, Léon Drainville et Maryse Gélinas. — **La Visitation-de-l'Île-Dupas,** comté de Berthier.

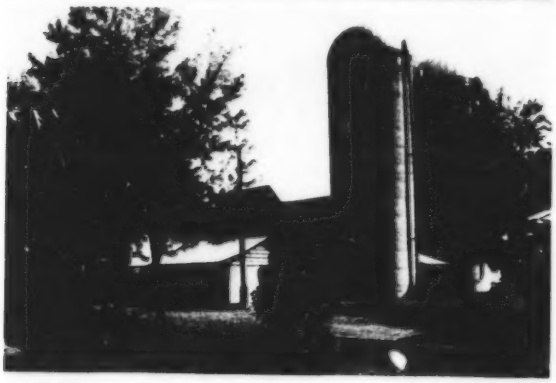

POINTS: champs: 157; animaux: 166; main-d'œuvre: 167; administration: 158; interrelation des secteurs: 87; contribution sociale de la famille: 88; total: 823.
CULTURES: superficie cultivée: 100 ha dont 30 loués; totale: 100 ha; drainage superficiel: 100 %; maïs-grain: 16 ha; prairies: 81 ha; pâturages: 3 ha.
TROUPEAU: Holstein, 57 % de race pure, 16 % P.N.I.; 27 % croisé, 45 vaches, 66 jeunes sujets; moyenne de production: 7 200 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 532 L/j; 4 777 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier.

COMMENTAIRES DU JURY: L'alimentation très étudiée du troupeau est sans doute la pierre angulaire de cette ferme laitière de La Visitation. Le troupeau, en effet, affiche un rendement très intéressant et une qualité fort enviable.

Les propriétaires exploitent depuis peu de temps cette entreprise mais ils ont plusieurs projets d'investissements comme l'achat d'une presse avec lance-balles, d'un distributeur de concentrés et d'un nouveau réservoir à lait. Les exploitants ont également l'intention d'agrandir la laiterie ainsi que la maison.

De l'avis du jury, la propreté des bâtiments est à souligner. Les juges ont également conclu que le bon rendement financier de l'entreprise devrait permettre la réalisation de ces nombreux objectifs.

FERME ROGER MARCOUX 19
(entreprise familiale) 819

Alexina Duguay, France Marcoux et Roger Marcoux. — **Beauport,** comté de Montmorency.

POINTS: champs: 166; animaux: —; main-d'œuvre: 164; administration: 156; interrelation des secteurs: 84; contribution sociale de la famille: 84; total: 819.
CULTURES: superficie cultivée: 60,7 ha dont 27,5 loués; boisée: 39,6 ha; totale: 100,3 ha; drainage souterrain: 51 %; drainage superficiel: 49 %; cultures abritées: 84 m^2 sous serre, 4 000 m^2 sous tunnel; carottes: 20,1 ha; salades: 6,0 ha; betteraves: 1,6 ha; choux d'été: 4,0 ha; choux d'hiver: 4,0 ha; brocoli et choux-fleurs: 0,8 ha; maïs sucré: 2,0 ha; radis: 1,2 ha; échalotes et oignons: 0,8 ha; navets: 2,0 ha; avoine: 5,6 ha; foin, 12,6 ha.
TROUPEAU: non applicable.

COMMENTAIRES DU JURY: Située dans le magnifique comté de Montmorency, cette ferme maraîchère est exploitée par Roger Marcoux depuis 1955.

Aidé de Alexina et de France, M. Marcoux cultive de nombreux légumes. Il a adopté, selon le jury, un excellent système de préparation, d'entreposage et de mise en marché de ses légumes. L'entreprise dispose d'un vaste entrepôt, d'une grange, d'une serre et de toute la machinerie nécessaire.

Au cours des prochaines années, les énergies de M. Marcoux seront investies dans l'amélioration de la chaîne d'emballage et dans l'achèvement des travaux de drainage de sa terre. Il entend aussi améliorer la gestion financière de son entreprise, la gestion des ressources humaines ainsi que la gestion de ses productions. Bref, M. Marcoux n'a pas l'intention de se satisfaire des succès actuels de son entreprise. Bien au contraire!

FERME ROANNETTE — 20
(société) — 817

Roger Paquette et Annette Laurin. — **Saint-Alexis,** comté de Montcalm.

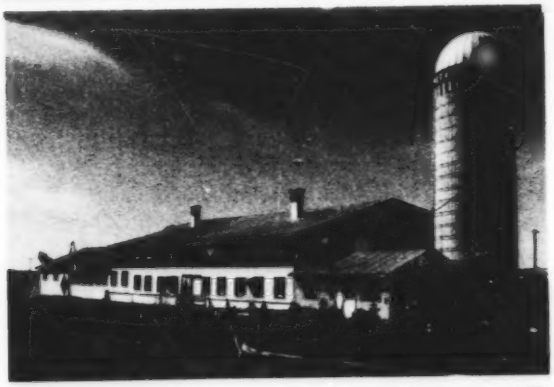

POINTS: champs: 158; animaux: 167; main-d'œuvre: 165; administration: 156; interrelation des secteurs: 84; contribution sociale de la famille: 87; total: 817.
CULTURES: superficie cultivée: 67,5 ha; totale: 67.5 ha; drainage souterrain: 78 %, drainage superficiel: 22 %; orge: 7 ha; maïs-grain: 13 ha; prairies: 38,5 ha; pâturages: 9 ha.
TROUPEAU: Holstein, 95 % de race pure, 5 % P.N.I.; 42 vaches, 36 jeunes sujets, 1 taureau; moyenne de production: 7 559 kg; M.C.R.: 153 - 149; insémination artificielle: 85 %; quota: 87 L/j; 7 554 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.

COMMENTAIRES DU JURY: La ferme Roannette se distingue par la tenue de ses registres d'élevage et de production du troupeau. Selon le jury, ces registres sont remarquables.

Les Paquette manifestent autant de professionnalisme aux champs où l'on retrouve, notamment, une belle luzernière implantée depuis pluieurs années et qui affiche une excellente densité.

Pour bien remiser tous les équipements, les Paquette ont l'intention de construire une nouvelle remise à machinerie. Ils envisagent également de creuser une fosse à fumier et d'acquérir une faucheuse conditionneuse. En un mot, les Paquette entendent poursuivre le développement de leur belle exploitation.

FERME MADO — 21
(société) — 814

Martin Genois, Sylvie A. Genois, Donat Genois et Rita N. Genois. — **Saint-Raymond,** comté de Portneuf.

POINTS: champs: 147; animaux: 170; main-d'œuvre: 167; administration: 154; interrelation des secteurs: 90; contribution sociale de la famille: 86; total: 814.
CULTURES: superficie cultivée: 190 ha dont 40 loués; boisée: 80 ha; inculte: 2 ha; totale: 272 ha; drainage superficiel: 100 %; avoine: 8 ha; orge: 16 ha; prairies: 142 ha; pâturages: 24 ha.
TROUPEAU: Holstein, 100 % de race pure; 47 vaches, 54 jeunes sujets; moyenne de production: 7 941 kg; M.C.R.: 162 - 155; insémination artificielle: 100 %; quota: 536 L/j; 6 229 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.

COMMENTAIRES DU JURY: De l'avis du jury, le troupeau de race pure Holstein bénéficie d'un très bon approvisionnement pour son alimentation. Les exploitants se soucient constamment de l'état de la machinerie.

Les Genois ont l'intention de faire l'acquisition d'un silo hermétique pour entreposer le maïs-épis humide. Ils entendent aussi construire un atelier chauffé.

Le jury a enfin noté que le savoir-faire des Genois se manifeste aussi dans le contrôle des eaux usées et du fumier de la ferme.

FERME ROCH PETITCLERC 22
(entreprise familiale) 808

Roch Petitclerc, Pierre Petitclerc et Monique Petitclerc.

Saint-Augustin-de-Desmaures, comté de Portneuf.

POINTS: champs: 162; animaux: 158; main-d'œuvre: 162; administration: 158; interrelation des secteurs: 86; contribution sociale de la famille: 82; total: 808.
CULTURES: superficie cultivée: 119 ha dont 54 loués; boisée: 23 ha; totale: 142 ha; drainage souterrain: 9 %, drainage superficiel: 91 %; avoine: 17 ha; orge: 10 ha; prairies: 67 ha; pâturages: 25 ha.
TROUPEAU: Holstein, 100 % de race pure; 34 vaches, 52 jeunes sujets; moyenne de production: 7 797 kg; M.C.R.: 155 - 147; insémination artificielle: 100 %; quota: 583 L/j; 2 861 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel; production équine:
Percheron, 29 % de race pure, 1 étalon, 7 juments, 6 poulains.

COMMENTAIRES DU JURY: C'est depuis près de 40 ans que Roch Petitclerc exploite cette belle ferme laitière du comté de Portneuf. Mais le cheptel ne s'arrête pas à son troupeau de vaches Holstein: il fait aussi l'élevage de chevaux Percheron. Et ces deux productions sont remarquables.

Aux champs, Roch et Pierre appliquent une rotation d'un an de grain suivi de quatre ans de foin. Depuis quelques années, ils ont procédé à d'importants travaux d'amélioration foncière comme le défrichement de certaines étendues de terre, le nettoyage des cours d'eau et l'installation de clôtures. Ils ont aussi réalisé des travaux de drainage et construit une plate-forme pour le fumier. Ont-ils encore des projets? Bien sûr que si, comme cet atelier de réparation qu'ils entendent construire bientôt.

En un mot, la ferme Petitclerc demeure toujours au centre d'un développement planifié et harmonieux.

FERME ROLAND LEFEBVRE 23
(entreprise familiale) 801

Alain Lefebvre, Jacqueline Lefebvre et Roland Lefebvre.

Saint-Prosper, comté de Champlain.

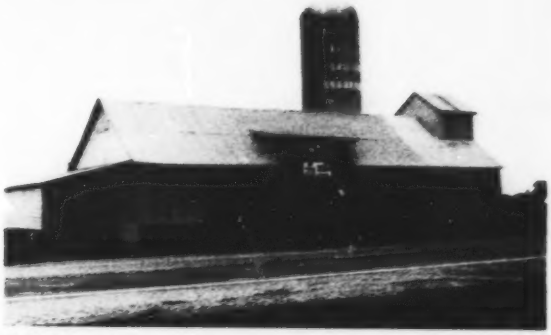

POINTS: champs: 142; animaux: 176; main-d'œuvre: 162; administration: 153; interrelation des secteurs: 85; contribution sociale de la famille: 83; total: 801.
CULTURES: superficie cultivée: 77,2 ha dont 13 loués; boisée: 3,4 ha; inculte: 1,4 ha; totale: 82 ha; drainage superficiel: 100 %; orge: 16 ha; maïs fourrager: 8,8 ha; prairies: 26,4 ha; pâturages: 26 ha.
TROUPEAU: Holstein, 100 % de race pure; 35 vaches, 49 jeunes sujets; moyenne de production: 8 356 kg; M.C.R.: 178 - 173; insémination artificielle: 100 %; quota: 99 L/j; 8 998 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Officiel.

COMMENTAIRES DU JURY: La ferme de Roland Lefebvre se distingue par la qualité de son troupeau de vaches laitières. Leur conformation est digne de mention, leur rendement est enviable et leur alimentation très étudiée.

Les exploitants ont complété beaucoup de travaux en vue de réduire le nombre d'obstacles dans les champs. Ils ont aussi construit une remise à machinerie et deux silos à grain. Ils entendent enfin construire une remise à foin, une pouponnière et un espace pour les taures en stabulation libre.

Bref, cette exploitation agricole bénéficie toujours du dynamisme de ses propriétaires et de leur volonté de réussite.

FERME VINOYSE ENR. — 24
(société) — 798

Claude Dinel et Yvon Dinel. — **Chénéville,** comté de Papineau.

POINTS: champs: 157; animaux: 151; main-d'œuvre: 161; administration: 155; interrelation des secteurs: 84; contribution sociale de la famille: 90; total: 798.
CULTURES: superficie cultivée: 93 ha dont 7 loués; boisée: 7 ha; inculte: 6 ha; totale: 106 ha; drainage souterrain: 100 %; orge: 28 ha; maïs fourrager: 9 ha; pâturages: 20 ha; prairies: 36 ha.
TROUPEAU: Holstein, 1 % de race pure, 98 % P.N.I., 1 % croisé; 41 vaches, 39 jeunes sujets; moyenne de production: 6 691 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 214 L/j; 8 098 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier.

COMMENTAIRES DU JURY: Le dynamisme des Dinel se manifeste d'abord par leur implication constante dans le milieu professionnel agricole, puis par leur volonté d'accroître leurs connaissances et leur formation en agriculture.

Aux champs, ces concurrents ont réalisé plusieurs travaux afin d'améliorer les sols. Les rendements sont d'ailleurs très enviables.

Pour loger leurs équipements, les Dinel ont l'intention d'élever un garage à machinerie et un atelier de réparations. Ils envisagent aussi de creuser une fosse à fumier et d'acquérir un deuxième silo pour le foin de première coupe.

Somme toute, les exploitants de la ferme Vinoyse ont bien l'intention de poursuivre sur leur lancée, ce qui les conduit directement à de nouveaux succès.

FERME RUSENDALE — 24
(société) — 798

David Rusenstrom et Joan Rusenstrom. — **Bristol,** comté de Pontiac.

POINTS: champs: 165; animaux: 158; main-d'œuvre: 159; administration: 151; interrelation des secteurs: 79; contribution sociale de la famille: 86; total: 798.
CULTURES: superficie cultivée: 161 ha; boisée: 18 ha; inculte: 14 ha; totale: 194 ha; drainage souterrain: 88 %, drainage superficiel: 12 %; orge: 81 ha; prairies: 73 ha; pâturages: 8 ha.
TROUPEAU: Holstein, 78 % de race pure, 22 % P.N.I.; 52 vaches, 69 jeunes sujets; moyenne de production: 7 243 kg; MCR: 151 - 155; insémination artificielle: 100 %; quota: 718 L/j; 2 727 kg m.g./an; contrôle laitier: R.O.P; production bovine: 20 veaux Holstein.

COMMENTAIRES DU JURY: C'est depuis 1966 que David et Joan Rusenstrom exploitent cette ferme laitière de Bristol dans le comté de Pontiac. Cette exploitation affiche, selon les juges, une excellente productivité, résultat d'une très bonne régie des champs.

Les pratiques culturales adoptées par les Rusenstrom sont bien appropriées et contribuent à la conservation de la matière organique dans le sol. L'entreprise bénéficie également d'un haut degré d'auto-suffisance dans l'alimentation du troupeau grâce à la forte production d'aliments de qualité de la ferme.

Dynamiques, les exploitants ont plusieurs projets en tête. Ils entendent aménager une section de leur vaste étable pour les génisses d'élevage, ce qui favorisera la croissance des jeunes sujets du troupeau. Les Rosenstrom ont aussi l'intention de faire paver les aires d'alimentation extérieures, ce qui améliorera les conditions d'élevage.

Bref, cette belle ferme de Bristol entend progresser lentement mais avec un souci constant du travail bien fait.

FERME LÉONARDIE ENR. 26
(société) 796

Gérard Joosten,
Gerry Joosten
et Peter Joosten.

Saint-Léonard,
comté de Portneuf.

POINTS: champs: 142; animaux: 171; main-d'œuvre: 159; administration: 156; interrelation des secteurs: 86; contribution sociale de la famille: 82; total: 796.
CULTURES: superficie cultivée: 160 ha; boisée: 250 ha; inculte: 7 ha; totale: 417 ha; drainage souterrain: 3 %; drainage superficiel: 97 %; avoine: 7 ha; orge: 28 ha; maïs fourrager: 11 ha; prairies: 34 ha; pâturages: 80 ha.
TROUPEAU: Holstein, 100 % de race pure; 50 vaches, 50 jeunes sujets, 1 taureau; moyenne de production: 8 085 kg; M.C.R.: 168 - 169; insémination artificielle: 100 %; quota: 507 L/j; 5 690 kg m.g./an; contrôle laitier: R.O.P.

COMMENTAIRES DU JURY: Les Joosten possèdent un très bon troupeau de vaches laitières Holstein de race pure. Les rendements laitiers sont excellents et les bêtes offrent un bon potentiel génétique. Il faut dire que les Joosten appliquent une saine régie du troupeau.

Le jury a également noté que les exploitants ont atteint une très grande efficacité par unité de travail, résultat d'une bonne répartition des tâches au sein de cette famille d'agriculteurs.

Depuis les débuts de leur exploitation en 1955, les Joosten ont accru considérablement la valeur de leur entreprise. Au cours de la période 1976 - 1978, ils ont construit une nouvelle maison et deux silos; ils ont fait l'achat d'équipement d'ensilage et agrandi la vacherie. Dix ans plus tard, ils ont élevé une seconde maison et ils ont acheté du quota ainsi que de l'équipement agricole.

À court de projets, les Joosten? Sûrement pas: ils désirent compléter les travaux de drainage souterrain, construire une nouvelle remise et agrandir la stabulation libre. Leur ferme se dirige donc vers de nouveaux sommets.

FERME DESCHAMBAULT & FRÈRES 27
(société) 789

Pierre Deschambault,
Chantal Deschambault,
Claude Deschambault et Richère Deschambault.

Kiamika,
comté de Labelle.

POINTS: champs: 143; animaux: 167; main-d'œuvre: 160; administration: 150; interrelation des secteurs: 82; contribution sociale de la famille: 87; total: 789.
CULTURES: superficie cultivée: 146 ha dont 31 loués; boisée: 93 ha; totale: 239 ha; drainage souterrain: 63 %, drainage superficiel: 37 %; avoine: 8 ha; prairies: 109 ha; pâturages: 29 ha.
TROUPEAU: Holstein et Ayrshire, 24 % de race pure, 76 % croisé; 40 vaches, 35 jeunes sujets; moyenne de production: 6 770 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 466 L/j; 4 143 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier.

COMMENTAIRES DU JURY: La famille Deschambault a atteint un niveau d'efficacité au travail étonnant. Cette situation résulte de la compétence de chacun et de la pertinence de la délégation des tâches au sein de l'entreprise.

Cette famille exploite cette ferme de Kiamika depuis 1981 et depuis ce temps, elle n'a pas cessé d'investir dans l'entreprise.

Mais plusieurs choses restent à faire pour ces producteurs dynamiques. En un mot, il s'agit, pour les Deschambault, d'améliorer les rendements de la ferme sans compromettre son environnement. Un noble principe!

FERME AVICOLE SAINT-FRANÇOIS ENR. (société) — 28 — 783

Roger Blais, Jeanne Blais, Jean-Claude Blais, Gilles Blais, Gisèle Blais.

Plaisance, comté de Papineau.

POINTS: champs: 119; animaux: 180; main-d'œuvre: 153; administration: 161; interrelation des secteurs: 81; contribution sociale de la famille: 89; total: 783.
CULTURES: superficie cultivée: 82 ha; boisée: 56 ha; totale: 138 ha dont 82 loués; drainage superficiel; prairies: 37 ha; pâturages: 45 ha.
TROUPEAU: Charolais, 100% de race pure; 20 veaux, 45 taureaux et vaches, 30 taures et génisses; contrôle: P.E.G.; production avicole: Leghorn Blanche, 20 760 poules pondeuses commerciales.

COMMENTAIRES DU JURY: La famille Blais est particulièrement reconnue pour l'implication de ses membres dans le milieu professionnel agricole. Les membres de la famille Blais sont également très préoccupés de leur formation et ils n'hésitent pas à se perfectionner.

Cette préoccupation du travail bien fait se manifeste partout: la gestion financière de l'entreprise est impeccable et les animaux affichent une très belle conformation. Depuis le début de cette exploitation par la famille Blais, de nombreux investissements sont venus solidifier les bases de l'entreprise. On a construit un poulailler, un poste de mirage et un poste de transformation des œufs. On a aussi acheté du quota pour les poules, un classeur à œufs et deux camions réfrigérés.

D'ici peu, la famille aura agrandi le poste de mirage et l'équipement de classification. Les Blais envisagent aussi la mise en place d'un élevage de poulettes et l'amélioration générale de l'équipement du poulailler.

Somme toute, cette solide entreprise a atteint une belle vitesse de croisière grâce à la persévérance de ses propriétaires.

FERME JEANEARL (entreprise familiale) — 29 — 770

Earl Lafrenière, Huguette Lafrenière et Jean Lafrenière.

Gracefield, comté de Gatineau.

POINTS: champs: 151; animaux: 147; main-d'œuvre: 156; administration: 152; interrelation des secteurs: 84; contribution sociale de la famille: 80; total: 770.
CULTURES: superficie cultivée: 72 ha; boisée: 70 ha; inculte: 3 ha; totale: 145 ha; drainage souterrain: 27%, drainage superficiel: 73%; avoine: 4 ha; orge: 4 ha; maïs fourrager: 4,5 ha; prairies: 45,5 ha; pâturages: 14 ha.
TROUPEAU: Holstein, 10% de race pure, 90% croisé; 38 vaches, 21 jeunes sujets; moyenne de production: 4 934 kg; insémination artificielle: 100%; quota: 62 L/j; 5 382 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier.

COMMENTAIRES DU JURY: En quelques années, la famille Lafrenière aura consacré beaucoup d'énergies au développement de son exploitation: elle a réalisé d'importants travaux de drainage et a acquis divers équipements.

Le dynamisme de cette famille l'incite à planifier de nombreux projets: on veut se doter d'un séchoir à foin, défricher certaines parcelles de terrain et creuser de nouveaux fossés. Les Lafrenière ont également l'intention de compléter les travaux de drainage.

Le jury a observé que la machinerie est dans un état remarquable et que la santé financière de l'entreprise est excellente. La production du troupeau s'améliore de même que la qualité de vie des exploitants.

Depuis 1956, année où débuta leur exploitation, les Lafrenière ont donc donné un bel exemple de persévérance et de volonté.

FERME CLAUDE GAGNON 30
(entreprise familiale) 766

Claude Gagnon et Ann Charron. — **La Tuque,** comté de Champlain.

POINTS: champs: 155; animaux: 149; main-d'œuvre: 158; administration: 143; interrelation des secteurs: 81; contribution sociale de la famille: 80; total: 766.
CULTURES: superficie cultivée: 136 ha dont 22 loués; boisée: 106 ha; inculte: 20 ha; totale: 262 ha; orge: 36 ha; prairies: 84 ha; pâturages: 16 ha.
TROUPEAU: Holstein, 100 % de race pure; 39 vaches, 1 jeune sujet; moyenne de production: 5 771 kg; insémination artificielle: 2 %; quota: 356 L/j; 1 940 kg m.g./an; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier; production bovine: 100 % croisé; 11 veaux, 1 bouvillon, 16 taureaux et vaches, 8 taures et génisses.

COMMENTAIRES DU JURY: L'un des traits distinctifs de Claude Gagnon et de Ann Charron est sans doute leur ingéniosité. Qu'on en juge: la conversion d'un entrepôt à pommes de terre pour l'entreposage des céréales fut une intervention très efficace et peu coûteuse. On a ainsi préservé un bon édifice pour un nouvel usage parfaitement adapté.

Cette ingéniosité de Claude et Ann se double d'une grande volonté de réussite. Ils ont, par exemple, consenti à des efforts considérables pour améliorer la fertilité du sol de la ferme.

Les rendements de leur troupeau laitier sont en progression constante et la production moyenne atteint les 5 770 kg. En un mot, ces deux concurrents n'épargnent aucun effort pour conduire leur exploitation à de nouveaux succès.

LA FERME DU TRÈFLE À 4 FEUILLES (société) 31
761

Yvon Parker et Linda Desjardins. — **Gracefield,** comté de Gatineau.

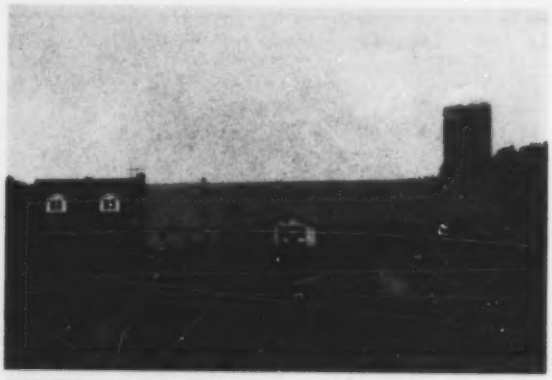

POINTS: champs: 152; animaux: 150; main-d'œuvre: 152; administration: 148; interrelation des secteurs: 79; contribution sociale de la famille: 80; total: 761.
CULTURES: superficie cultivée: 88 ha dont 28 loués; boisée: 70 ha; inculte: 10 ha; totale: 168 ha; drainage souterrain: 46 %; drainage superficiel: 54 %; avoine: 22,8 ha; orge: 1,6 ha; prairies: 40,6 ha; pâturages: 23 ha.
TROUPEAU: Charolais et Simmental, 2 % de race pure; 24 veaux, 52 taureaux et vaches, 32 taures et génisses.

COMMENTAIRES DU JURY: Les Parker sont passés maîtres dans l'art de planifier les tâches: ils obtiennent ainsi une grande efficacité par unité de travail. Le jury a noté que ces concurrents exercent un bon contrôle des eaux usées et du fumier.

Au cours des dernières années, Yvon et Linda ont défriché certaines parcelles de leur terre et ils ont mené d'importants travaux pour améliorer les bâtiments de ferme et leur résidence. Ils ont aussi l'intention d'accroître leur cheptel et de allonger la grange-étable. Les Parker espèrent aussi compléter des travaux de drainage du sol.

Somme toute, la Ferme du trèfle à 4 feuilles n'a pas besoin de la chance du trèfle: la volonté de réussir et le dynamisme de ses propriétaires suffisent amplement.

FERME MOUNTAIN VIEW TROUT 32
(entreprise familiale) 760

Franck McRae et Eileen McRae. — **Quyon,** comté de Pontiac.

POINTS: champs: 144; animaux: 157; main-d'œuvre: 152; administration: 149; interrelation des secteurs: 80; contribution sociale de la famille: 78; total: 760.
CULTURES: superficie cultivée: 52 ha; boisée: 8 ha; inculte: 12,4 ha; totale: 74,4 ha; drainage superficiel: 100 %; avoine: 14 ha; prairies: 22 ha; pâturages: 16 ha; étang de pêche: truites mouchetée et arc-en-ciel.
TROUPEAU: Simmental, 10 % de race pure; 4 veaux, 1 taureau, 4 vaches et 2 taures.

COMMENTAIRES DU JURY: Cette entreprise est tout à fait originale. Frank et Eileen McRae élèvent non seulement des bovins de boucherie mais ils exploitent un étang de pêche et un terrain de camping faisant partie du réseau Agritour.

Ce type d'exploitation exige beaucoup de travail mais engendre des revenus intéressants. À titre d'exemple, les McRae ont dû construire un nouveau stationnement et ils consacrent beaucoup d'efforts à l'amélioration constante des équipements en place.

Les McRae ont l'intention de se procurer des truites plus petites (de 20 à 25 cm) pour leur exploitation, ce qui exige la construction de deux nouveaux bassins pour leur développement. Les 14 400 truites pêchées en 1987 variaient de 23 à 70 cm.

Ces truites exigent huit à neuf kilos de grains pigmentés par jour. L'étang lui-même demande une aération importante qui lui est fournie par un moteur de 0,5 HP. Bref, la pisciculture exige beaucoup de soins mais apporte de multiples satisfactions.

FERME ZELDA & JOHN O'NEIL 33
(société) 751

John O'Neil et Zelda O'Neil. — **Kazabazua,** comté de Gatineau.

POINTS: champs: 139; animaux: 161; main-d'œuvre: 150; administration: 143; interrelation des secteurs: 73; contribution sociale de la famille: 85; total: 751.
CULTURES: superficie cultivée: 130 ha; boisée: 195 ha; inculte: 97 ha; totale: 422 ha; drainage souterrain: 10 %; drainage superficiel: 90 %; avoine: 6 ha; maïs fourrager: 3,25 ha; prairies: 80,75 ha; pâturages: 40 ha.
TROUPEAU: Simmental, 100 % de race pure; 44 veaux, 50 taureaux et vaches, 14 taures et génisses.

COMMENTAIRES DU JURY: La ferme de Zelda et John O'Neil dispose d'un système de conservation des fourrages bien adapté aux besoins de l'entreprise.

Leur cheptel est entièrement composé de bêtes de race pure. Elles affichent d'ailleurs une excellente conformation. Leur élevage est destiné autant à la reproduction (30 sujets) qu'à la boucherie (15 sujets). Les éleveurs exercent par ailleurs un solide contrôle sur la santé de leur troupeau grâce au programme P.E.G.

Les O'Neil cherchent actuellement à acquérir une nouvelle terre arable afin d'accroître la surface des pâturages. Ils envisagent aussi de construire une plus vaste étable pour les bêtes de leur troupeau.

Bref, cette solide ferme du comté de Gatineau conserve une belle vitesse de croisière en s'appuyant sur une longue expérience.

FERME BERTRAND BRAULT — 33
(entreprise familiale) — 751

Bertrand Brault et Francine Labelle. — **Ferme-Neuve,** comté de Labelle.

POINTS: champs: 152; animaux: 147; main-d'œuvre: 150; administration: 148; interrelation des secteurs: 80; contribution sociale de la famille: 74; total: 751.
CULTURES: superficie cultivée: 62 ha dont 16 loués; boisée: 7 ha; inculte: 10 ha; totale: 79 ha; drainage souterrain: 50 %, drainage superficiel: 50 %; orge: 7,7 ha; prairies: 45,1 ha; pâturages: 9,2 ha.
TROUPEAU: Holstein et Ayrshire, 100 % croisé; 41 vaches, 24 jeunes sujets; production moyenne: 4 870 kg; insémination artificielle: 100 %; quota: 231 L/j; 3 800 kg m.g./année; contrôle laitier: P.A.T.L.Q. - Régulier.

COMMENTAIRES DU JURY: Bertrand Brault et Francine Labelle exploitent avec bonheur cette ferme laitière depuis 1982.

Les terres sont formées d'un sol franc. Les champs sont bien divisés et facilement accessibles.

Au cours des dernières années, les Brault ont effectué d'importants travaux de drainage et creusé un fossé pour favoriser l'égouttement du sol. Ils ont également l'intention de rénover l'étable et de démolir un garage afin de permettre l'agrandissement de l'atelier de réparation.

Somme toute, les Brault poursuivent un plan de développement réaliste et approprié à leurs besoins.

FERME JÉRACINE INC. — CLASSE B
(compagnie) — 838

Michel Jetté, Fernand Jetté et Sylvie Beauséjour. — **Saint-Jacques,** comté de Montcalm.

POINTS: champs: 167; animaux: 169; main-d'œuvre: 170; administration: 159; interrelation des secteurs: 89; contribution sociale de la famille: 84; total: 838.
CULTURES: superficie cultivée: 75,2 ha dont 18 loués; boisée: 12,8 ha; totale: 88 ha; drainage souterrain: 4 %; drainage superficiel: 96 %; orge: 18,6 ha; prairies: 56,6 ha.
TROUPEAU: Holstein, 38 % de race pure, 62 % P.N.I.; 50 vaches, 44 jeunes sujets; production moyenne: 7 274 kg; M.C.R.: 155 - 160; insémination artificielle: 100 %; quota: 110 L/j; 10 008 kg m.g./année; contrôle laitier: R.O.P.

COMMENTAIRES DU JURY: La ferme Jéracine souffrait de la présence d'amoncellements de pierres. Mais ces obstacles à la pratique d'activités agricoles n'existent plus depuis qu'on a procédé à d'importants travaux dans les champs. Les pierres et les vieilles clôtures ont disparu de même que les vieux bâtiments.

En lieu et place, des champs productifs, des chemins de ferme bien aménagés, des bâtiments neufs, bref, une exploitation modèle. Les juges ont noté la propreté et l'entretien rigoureux des bâtiments ainsi que des aires intérieures et extérieures des animaux. La vaste grange-étable, la vacherie, la remise à foin et celle de la machinerie bénéficient donc d'une attention particulière.

On y consacre aussi beaucoup d'efforts et de minutie à la tenue et au classement des divers documents de la ferme. Aux champs, ces exploitants cultivent de bonnes luzernières et de beaux champs d'orge. L'alimentation du troupeau est donc assurée par des cultures de qualité. La production moyenne du troupeau a d'ailleurs crû sans cesse depuis 1984 alors qu'il affichait une moyenne de 6 878 kg.

La ferme Jéracine suit une évolution remarquable, résultat du travail acharné de ses propriétaires.

LES LAURÉATS ET LAURÉATES DE LA MÉDAILLE D'OR DE 1890 À 1988

1890 Charles Champagne, Saint-Eustache, Deux-Montagnes
1895 J. Drummond, Petite Côte, Hochelaga
1896 James Cottingham, Ormstown, Châteauguay
1897 Charles Boutet, Victoriaville, Arthabaska
1898 F.O. Lachapelle, Saint-Paul-l'Ermite, L'Assomption
1899 Jean et Louis Maltais, Jonquière, Chicoutimi
1900 W.W. O'Gilvie, Rapides-de-Lachine, Jacques-Cartier
1901 John Muir, Hinchinbrooke, Huntingdon
1902 Désiré Bégin, Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, Rimouski
1903 Mathias O. Ferland, Berthierville, Berthier
1904 François Couture, Saint-Augustin, Portneuf
1905 John Nesbitt, Petite Côte, Hochelaga
1906 R.R. Ness, Howick, Châteauguay
1907 Hyacinthe Lauzé, Lotbinière
Paul Tourigny, Victoriaville, Arthabaska (Classe B)
1908 Pierre Lavallée, Saint-Norbert, Berthier
1909 Wilfrid Simard, Saint-Gédéon, Lac-Saint-Jean
1910 William Oswald, Petit-Brûlé, Deux-Montagnes
1911 Alex Younie, Brysonville, Châteauguay
1912 Fortuna Bélanger, Montmagny
1913 Théophile Trudel, Saint-Prosper, Champlain
Sénateur W. Owens, Montebello, Papineau (Classe B)
1914 Joseph Couture, Jeune-Lorette, Québec
1915 Benj. Bertrand, Saint-Hermas, Deux-Montagnes
1916 W.J. Logan, Howick, Châteauguay
1917 Jos. F. Descôteaux, Sainte-Monique, Nicolet
1918 Anselme Cabana, Saint-Cuthbert, Berthier
1919 Philippe Dufour, La Malbaie, Charlevoix
1920 James Ritchie & Son, Dewittville, Huntingdon
Dr. D. McEachran, Ormstown, Châteauguay (Classe B)
1921 Médéric Ste-Marie, Moe's River, Compton
1922 Hildebert Létourneau, Saint-Pierre, Montmagny
1923 Hyacinthe Mousseau, Berthierville, Berthier
1924 Arthur Légaré, Petite-Rivière (Québec)
Frank Byrne, Charlesbourg (Québec) (Classe B)
1925 Awildas Hétu, Saint-Sulpice, L'Assomption
1926 Henri Boulais, Marieville, Rouville
F.R. Cromwell, Cookshire, Compton (Classe B)
1927 Roméo Leblanc, Victoriaville, Arthabaska (Ferme de démonstration)
Philippe Coulombe, Arthabaska
Alcide Savoie, Manseau, Nicolet (Classe B)
1928 Henri Majeau, Joliette
1929 Alfred Dubé, Beauséjour, Rimouski
1930 Adélard Bélisle, Saint-Eustache, Deux-Montagnes
Damase Lafortune, L'Assomption (Ferme de démonstration)
Sénateur D. Raymond, Vaudreuil (Classe B)
1931 Frédéric Poulin, Saint-Valentin, Saint-Jean
1932 Eugène Dumas, Saint-Michel, Bellechasse (Ferme de démonstration)
Georges-Ed. Houle, Nicolet
1933 Willy Bigue, La Pérade, Champlain (Ferme de démonstration)
Paphnuce Bonin, Lourdes, Joliette
1934 François Tremblay, Hébertville, Lac-Saint-Jean

1935 J.-Émilien Toupin, Saint-Isidore, Laprairie (Ferme de démonstration)
John Earle Ness, Howick, Châteauguay
The Montreal Cotton Ltd., Valleyfield, Beauharnois (Classe B)
1936 Donat Giard, Sainte-Rosalie, Bagot
James Gemmill Wilson, Lacolle, Saint-Jean (Classe B)
1937 Sévère Tardif, Saint-Valère, Arthabaska
Wilfrid Roberge, Charny, Lévis (Ferme de démonstration)
Séminaire de Québec, Ferme des Graves, Saint-Joachim (Classe B)
1938 J.-H. Bettez, Sainte-Marguerite, Trois-Rivières
Cyrille Cantin, Saint-Raymond, Portneuf (Ferme de démonstration)
R.R. SS. de la Providence, Sainte-Ursule, Maskinongé (Classe B)
1939 Elzéar Vallée, Saint-Félicien, Roberval
École d'agriculture de Rimouski, Rimouski (Classe B)
1940 Eusèbe Landry, Saint-Lin, L'Assomption
Édouard Landry, L'Assomption (Ferme de démonstration)
Ferme Saint-Charles, Côte-de-Liesse, Saint-Laurent, Jacques-Cartier (Classe B)
1941 Georges B. Beaulieu, Lennoxville, Sherbrooke
Geo. H. Montgomery, Philipsburg, Missisquoi (Classe B)
1942 Pierre Turgeon, Saint-Anselme, Dorchester
Hôpital général de Québec, Pierre Lizotte, fermier (Classe B)
1943 Pierre Tellier, Sainte-Élisabeth, Joliette
R.R. SS. de Sainte-Anne, Saint-Jacques, Montcalm (Classe B)
1944 Louis-Philippe Laberge, La Malbaie, Charlevoix
1945 Léon Sédillot, Saint-Rémi, Napierville
Ferme-École de Saint-Rémi, Napierville
1946 Philbert Audet, Compton
James Albert Eccles, Sweetsburg, Missisquoi (Classe B)
1947 J.A. Rhéault, Deschaillons, Lotbinière
Alcide Nadeau, Saint-Patrice, Rivière-du-Loup (Classe B)
1948 Pierre Couture, Saint-Augustin, Portneuf
Les Révérends Pères Oblats, Maniwaki, Gatineau (Classe B)
1949 Louis Tremblay, Normandin, Roberval
1950 François-Xavier Rivest, L'Assomption
1951 Ernest Raphaël Bourgeois, Saint-Ours, Richelieu
Métairie Saint-Joseph, La Providence, Saint-Hyacinthe (Classe B)
1952 Joseph-Louis Paquet, Saint-Côme, Beauce
Institution Chanoine Beaudet, Saint-Pascal, Kamouraska (Classe B)
1953 S.-Wyman MacKechnie, Wyman, Pontiac
1954 Abel Verreault, Saint-Jean-Vianney, Chicoutimi
Joseph Trudel, Saint-Irénée, Charlevoix (Classe B)
1955 Roméo Sédillot, Saint-Mathieu, Laprairie
J.J. O'Connell, Sainte-Geneviève-de-Pierrefonds, Jacques-Cartier (Classe B)
1956 Paul-Abel Arès, Saint-Césaire, Rouville
Frères de Saint-Gabriel, Saint-Bruno, Chambly (Classe B)
1957 Philippe Pépin, Warwick, Arthabaska
1958 Wilfrid Lebeau, Maskinongé, Maskinongé
Séminaire des Montfortains, Papineauville, Papineau (Classe B)
1959 Ernest A. Dugas, Saint-Jean-l'Évangéliste, Bonaventure
Hôtel-Dieu Saint-Vallier, Chicoutimi, Chicoutimi (Classe B)
1960 Edgar Larose, Grenville, Argenteuil
1961 Laurent Gauthier, Saint-Thomas-d'Aquin, Saint-Hyacinthe
1962 Maurice Laliberté, Honfleur, Bellechasse
William Kenneth MacLeod, Lac Aylmer, Wolfe (Classe B)
1963 Adrien Allard, Saint-Alexis, Montcalm
1964 John Bergeron, Saint-Prime, Roberval
1965 Fernand Perras, Saint-Isidore, Laprairie
Hubert Soucie, Saint-Basile-le-Grand, Chambly (Classe B)
1966 Ulysse Bernier, Frelighsburg, Missisquoi
1967 Maurice Vézina, Saint-Michel, Bellechasse
1968 Charles-Henri Leclerc, Pont-Rouge, Portneuf
Henri Cayer, Saint-Raymond, Portneuf (Classe B)

1969	Léo Gosselin, Sainte-Félicité, Matane
1970	Simon Trudeau, Beloeil, Verchères
	Jean-Paul Beaudry, Saint-Marc, Verchères (Classe B)
1971	Raymond Fréchette, Saint-Paul-de-Chester, Arthabaska
	Ferme Dominique Savio, Saint-Jean-Baptiste, Rouville (Classe B)
1972	Henri Moreau, Saint-Agapit, Lotbinière
1973	Louis Desaulniers, Saint-Boniface, Saint-Maurice
1974	Lucien St-Pierre & Fils, Sainte-Odile, Rimouski
1975	Gilles Bissonnette, Saint-Polycarpe, Soulanges
1976	Michel Lemire, Saint-Zéphirin, Yamaska
1977	Patrice Biron, Saint-Agapit, Lotbinière
1978	Rodrigue et Réal Laferrière, Saint-Barthélémy, Berthier
1979	La Ferme Filiber Ltée, Petit-Matane, Matane
1980	Paul-Aimé Bourgeois, Beloeil, Verchères
1981	Réal Laflamme, Sainte-Rosalie, Bagot
1982	Ferme Pleinchamps, Saint-Anselme, Dorchester
1983	Ferme Valmont Drolet & Fils Inc., Saint-Raymond, Portneuf
1984	Ferme Éloïse, Élias Truchon, Alma, Lac-Saint-Jean
1985	Ferme Legault & Fils, Côteau-du-Lac, Soulanges
1986	Ferme J.P. Vermette & Fils Inc., Saint-Simon, Bagot
1987	Ferme Reynold, Saint-Charles, Bellechasse
1988	**Ferme Jean-Paul Petitclerc & Fils Inc., Saint-Basile, Portneuf**

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Conception : Direction des communications
IMPRIMÉ AU QUÉBEC, Canada

90-0080